

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada, Etats-Unis et Empire Britannique, and Union Postale.

LE DEVOIR

Rédaction et administration 43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL. TÉLÉPHONE: Main 7460. SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121. Administration, Main 5153.

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Pourquoi n'en pas parler?

"La question suprême"

Ce titre est emprunté, à peu près, au Citizen d'Ottawa, et c'est à propos de la dernière conférence impériale que le Citizen pose la question: Why not discuss it? Le Citizen cite, d'après un journal ministériel, cette déclaration de M. Meighen à Lachute: "Maintenant, deux mois après la clôture de la conférence, un homme se lève pour dire que j'ai lié le Canada à quelque politique navale, que j'ai agi en contradiction d'engagements pris envers le parlement du Canada et que j'ai abaissé le statut du Canada comme nation."

haute qu'elle se penche plus bas. Longtemps les soeurs ont eu à lutter contre un certain pharisaïsme, contre un préjugé ancré. La fille tombée était vouée aux géométries et des coeurs chrétiens oublièrent l'auguste exemple du Sauveur et la scène si vivement décrite dans les Evangiles où pendant qu'il se penche et écrit sur le sable des signes mystérieux, les Juifs observent un silence impressionnant, puis s'écrient quand sort de sa bouche la terrible condamnation: "Que celui-là qui est sans péché..."

La politique

Après les discours des trois chefs

Ottawa, 13. — Quelques automobiles, de marque ordinaire, à la porte, une salle peu chauffée, un auditoire attentif, intéressé, mais calme, peu de décorations, de drapés, peu de banderoles, telles sont les faits qui ont marqué le discours de M. Crerar à Ottawa. Un peu plus tard, M. King parlait à un autre endroit. Quelques limousines et une longue file d'automobiles s'alignaient le long du trottoir; à l'entrée, des chasseurs écossais vêtus de leur costume pittoresque attendaient les orateurs pour les conduire à la tribune afin d'exciter un peu l'enthousiasme et de monter les lêtes avec les notes vives et allégres de la cornemuse; il faisait un peu plus chaud dans la salle, sans que la température atteignit cependant une moyenne confortable; les décorations étaient un peu plus élaborées et les applaudissements jaillissaient un peu plus souvent. Enfin M. Meighen se présente, parle dans un des grands pavillons élevés sur le terrain de l'exposition. Les automobiles de toutes marques abondent, la salle est claire, bien éclairée, bien chauffée, bien décorée. Les Ecossais sont plus nombreux, la foule est plus grande, il y a même des ovations par moments, l'auditoire est plus distingué, on ne fume plus ici, et les pieds reposent sur un plancher de ciment au lieu de se refroidir sur la terre froide d'une patinoire. Et c'est ainsi que l'on apprend quels partis ont le plus de fonds électoraux à leur service, à quelles classes de la population chacun fait appel.

NOTRE QUESTIONNAIRE

Voici le texte du questionnaire que le Devoir a déjà, par lettres recommandées, adressé à plus de cent candidats: 1.—ETES-VOUS OPPOSE (a) à la participation du Canada aux guerres de l'Angleterre? (b) au principe et à l'application de toute mesure de conscription militaire? (c) à la construction et à l'entretien d'une flotte de guerre et à toute forme de participation à la défense navale de l'Empire? (d) au régime des conférences impériales? (e) à l'immigration étrangère intensive (britannique ou autre)? 2.—ETES-VOUS EN FAVEUR DE (a) l'adoption de mesures propres à décongestionner les villes, à repeupler les campagnes, à coloniser les terres neuves? (b) la reconnaissance légale et officielle des syndicats catholiques et nationaux? (c) l'égalité de droits des Canadiens français et des anglophones dans toute la Confédération? 3.—QUELLE SOLUTION PRATIQUE DU PROBLÈME DES CHEMINS DE FER SUGGEREZ-VOUS OU FAVORISEZ-VOUS? 4.—OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES. Nous prions les candidats que nous n'avons encore pu atteindre de vouloir bien considérer comme leur étant personnellement adressée l'invitation générale que nous avons faite hier par la voix du journal. On est prié d'adresser toutes les réponses à M. Georges Pelletier, secrétaire de la rédaction du Devoir, 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

La riposte à M. Meighen est claire et précise. Il ne paraît pas que le premier ministre l'ait relevée ni que, depuis le discours de Lachute, il soit revenu sur le sujet. Mais ce n'est pas le point que nous voulons surtout souligner aujourd'hui. C'est l'idée générale qui se dégage de l'article du Citizen que nous entendons d'abord mettre en relief. Pourquoi, en effet, ne pas discuter, non seulement les débats de la dernière conférence impériale, mais tout l'ensemble de nos relations avec la métropole et de notre situation dans le monde? Théoriquement, personne n'oserait contester l'extrême importance du sujet. Pratiquement, la formidable expérience de la dernière guerre a dû convaincre les plus distraits, s'ils sont intelligents, que ces questions ont dans la vie courante la plus dure des répercussions. L'impôt du sang a atteint des milliers et des milliers de familles; l'impôt de l'or frappe le pays tout entier. Si nous nous débattons aujourd'hui sous le poids des taxes, si l'on est obligé d'ajourner des travaux publics d'intérêt national, si tout le monde ressent dans son budget particulier les conséquences d'un pareil état de choses, c'est par suite de l'application d'un principe de politique générale.

Les soeurs ne s'occupent pas simplement d'hospitaliser les filles-mères, mais dans un département qui devrait être développé, elles reçoivent aussi les mères qui ne peuvent trouver chez elle les soins exigés par leur état. Enfin les enfants qui voient le jour dans l'institution, à moins qu'ils n'aient la chance d'être adoptés y demeurent pendant quelques mois. Ils ne quittent l'hôpital, sis en centre de la ville, que pour se loger au reste dans une autre institution dirigée par la même communauté au Saint-Ar-Récollet. L'oeuvre a donc trois titres très pressants à la charité publique: elle est à la fois un hôpital pour les filles tombées, une maternité pour les mères pauvres et un orphelinat.

De quelque point de vue qu'on l'envisage, qu'on l'approuve ou qu'on la blâme, personne n'ose sérieusement contester que la participation du Canada à la guerre européenne soit la cause principale de l'augmentation de la dette nationale. Cela, c'est l'effet direct, qu'indiquent les plus simples opérations de comptabilité. Mais chacun voit bien aussi l'influence de la guerre sur la concentration de la population dans les villes (et donc sur le chômage), sur les recettes des chemins de fer, etc. Or une nouvelle guerre produirait, sur une échelle plus ou moins considérable, des effets analogues. Cela suffit à marquer l'extrême importance du problème de nos relations avec la métropole et avec l'étranger. Ainsi que l'a dit l'un des plus distingués des candidats libéraux, c'est "la question suprême". Sur cette question, nous avons le droit, certes, d'interroger le premier ministre du Canada. Mais nous avons le droit aussi de questionner ceux qui aspirent à le remplacer, et tous ceux dont l'avis pèsera dans la balance. C'est donc à M. King et à M. Crerar — et à leurs candidats — tout aussi bien qu'à M. Meighen et aux siens qu'il faut poser les points d'interrogation. Que personne, demain, ne puisse invoquer comme un tacite blanc-seing le silence des électeurs.

berne les gens, aujourd'hui, quand parle de M. Wood comme d'un homme dépourvu de tout patriotisme. Pas le droit "Les nationalistes oublient-ils qu'un de leurs chefs, un des plus illustres, des mieux doués et des plus respectés de leurs chefs, — l'honorable M. F.-D. Monk, — a carrément approuvé l'attitude de sir Wilfrid en 1897? Les nationalistes, moins que les autres, ne peuvent-ils suspecter la droiture, la bonne foi, l'intégrité et le patriotisme de M. Monk? écrit le Soleil d'hier dans un article où il cherche à excuser et à justifier la politique de participation du parti libéral aux guerres anglaises. Cet éloge des qualités et de la personne de M. Monk est au point. Il n'y a qu'un défaut. C'est que le Soleil lui jadis un des plus vigoureux dénonciateurs de M. Monk, qu'il traita de façon très dure, tant qu'il vécut. Il se couvrit maintenant de ses qualités et de son autorité, il en veut faire un bouclier à ses amis. Fort bien. Mais si jadis le Soleil n'avait pas dit tant de mal de M. Monk, il aurait davantage le droit d'essayer de se servir aujourd'hui de certaines de ses paroles contre les nationalistes. Un des pires insulteurs de M. Monk, — celui-ci l'invita un jour à aller recevoir son châtiment dans les coeurs des Communes, sur quoi le député en question resta fort coi à son siège, — est justement l'un des hommes encore les plus vantés et les plus loués par le Soleil, qui en accueille encore la prose élogieuse et la publie en bonne place. Ce bonhomme manquera de voir des éloges à M. Monk dans son journal; il sera fier de servir de bouclier à l'ancien député pour excuser sa conduite de 1897 et de 1910-1911? Des représentants Au recensement de 1911, il y avait au Canada 933,735 personnes travaillant sur la terre, 246,000 dans l'industrie et la construction, 214,000 en service domestique, 76,000 dans le fonctionnarisme, 35,000 occupées à la chasse et à la pêche, 43,000 dans l'exploitation des forêts, 491,342 dans l'industrie, 63,000 dans les mines, 120,616 dans les différentes professions, 283,000 dans le commerce et 218,000 dans les transports. En d'autres termes, les agriculteurs étaient le groupe le plus nombreux au Canada. On peut croire qu'au recensement de 1921, dont le résultat d'ensemble n'est pas encore connu, la proportion des différentes catégories énumérées est sensiblement la même. En ce cas, on ne voit pas bien pourquoi les agriculteurs n'auraient pas plus de représentants aux Communes, du moment que ceux-ci ne penseraient pas qu'ils seuls ont intérêt à être représentés. Il faut donc pour le moins être capables de raisonner aussi sensément que bien des professionnels et des industriels.

Une belle charité

A propos du concert Paul Dufault au bénéfice de l'hôpital des Soeurs de la Miséricorde. Nous traversons une crise. Elle réagit différemment sur les individus. Les sages pratiquent l'économie et serrent les cordons de leur bourse, comme les pauvres serrent leur ceinture. Les prodiges suivent les conseils de la folie. Ils gaspillent plus que jamais. Ils multiplient les fêtes, affichent leur luxe, qui est une insulte à la misère et fait, plus que la faim et les privations, germer dans le coeur des fermements de haine. Ce qui exaspère le pauvre, écrivait M. Pierre de la Gorce, c'est moins la pauvreté elle-même que le spectacle irritant de la richesse voisine. L'enfer est un péché hideux, mais qui nait le plus souvent chez les pauvres de la vue des excès d'autrui. La charité est un devoir social; elle a des droits imprescriptibles. Qui s'en souvient? Dans la société moderne, on a commencé par se débarrasser de ses devoirs envers ses proches sur les institutions de charité qui n'ont été créées, dans bien des cas, que pour suppléer à la dureté de coeur des particuliers. On tente de faire un pas de plus, en se déchargeant sur l'Etat de ses obligations envers le prochain. Le Bureau, comme le disait Venillot, se substitue à la philanthropie qui s'était elle-même substituée à la charité. On donnait jusqu'ici assez volontiers de sa bourse si on avait, de moins en moins, la charité personnelle qui consiste à donner de sa personne, et voilà qu'on raisonne de cette crise, dont nous parlons plus haut, les quéteuses reçoivent un accueil de moins en moins chaleureux. L'Etat secourt les oeuvres, dit-on. Et les sages renouent de leurs budgets l'article amorce comme si toute économie faite aux dépens de la charité n'était pas condamnable; et les fols repoussent également la main qui se tend vers eux, comme si seule la charité n'excusait pas les prodiges, comme si seule le placement ne payait pas un centuple les sommes qu'on lui a mises. Mais que fait-on du devoir de la charité? Pour inviter cette charité qui vient de la bourse et non pas du coeur, mais louable tout de même car on doit reconnaître que nombre de gens ne peuvent se mettre en contact direct avec les pauvres, on a eu recours à toutes sortes de moyens. On a fait danser les gens et les pauvres pour les pauvres, on a commis bien des gaspillages pour leur venir en aide, on a commis même de graves abus parfois; mais cette critique ne peut s'adresser au mode si simple et si digne adopté par les dames patronnesses d'une institution qui mérite, entre toutes, la bienveillance du public. Nous voulons parler de l'Hôpital de la Miséricorde. Depuis quelques années M. Paul Dufault, l'artiste canadien bien connu, prête son concours à l'oeuvre touchante des Soeurs de la Miséricorde et chaque année aussi le concert Dufault est l'occasion d'une fête artistique. On connaît trop la réputation de M. Dufault pour que nous insistions longuement sur ses mérites. Il a percé à l'étranger, ce qui n'est pas facile et, chez lui, ce qui est beaucoup plus difficile, il a été beaucoup plus apprécié. Bien peu de chanteurs savent préparer à l'interprétation de la romancette à art aussi raffiné, aussi achevé. De l'oeuvre, il faut parler avec discrétion. Mais on sait qu'elle est l'une des plus belles fleurs de la charité chrétienne laquelle, serait-on tenté d'écrire, est d'autant plus

Bloc-notes

Un candidat? "Il se fait présentement des préparatifs pour une convention conservatrice dans Laurier-Outremont, qui se réunira probablement mercredi soir dans le vieil hôtel de la ville Saint-Louis, angle des rues Saint-Laurent et Laurier", dit la Gazette de ce matin. A noter que "probablement" fait croire qu'à cette convention probable, on choisira probablement un candidat, qu'on opposera à M. Gouin. Nous verrons si la nouvelle est vraie. Attendons. Il y a déjà tant de fois que la convention ministérielle de Laurier-Outremont doit se tenir et qu'elle ne s'est pas encore décidée à se réunir! Le candidat en perspective fera bien de relire l'article de la Gazette sur M. Gouin, s'il veut savoir au juste à quoi s'en tenir sur l'aide qu'il pourra attendre d'elle, dans sa lutte contre M. Gouin. Ce qu'il veut "What does Bourassa want?" demande dans le Herald un rédacteur qui a adopté pour pseudonyme le nom d'un ancien cheval de courses. Ce que M. Bourassa veut? Le rédacteur du Herald est vraiment ridicule. S'il s'était donné la peine de lire le discours de M. Bourassa au Monument National, il y a quelques semaines, et sa série d'articles de la semaine dernière, Red Patch saurait ce que veut M. Bourassa. Celui-ci n'a pas coutume de dissimuler sa pensée; il l'a exposée tout au long, au Monument National et dans ses articles de ces jours-ci. On dirait, à lire la note de Red Patch, qu'il a préféré ne pas se renseigner, ou qu'il ne sait pas lire le français. Si M. Bourassa a un programme, qu'il l'expose donc, dit ce rédacteur. Il est en retard. M. Bourassa l'a fait connaître, et de façon très claire; seuls ne l'ont pas compris ceux qui n'ont pas voulu comprendre. Donc... A Carman, Manitoba, M. Meighen a dit hier, que le premier homme à qui il a offert le poste de membre de la commission fédérale des grains, ce fut M. H.-W. Wood, qu'il a si souvent dénoncé ces semaines-ci. Si M. Wood est tout ce que M. Meighen a dit de lui, on ne comprend pas que le premier ministre soit allé lui offrir le poste qu'on sait. Ou M. Meighen s'est trompé ce jour-là, ou il

lancer dans une péroration émue, quelque chose se leva dans l'assistance pour lui demander de dire un mot des experts Griffenhagen. Le chef de l'opposition lança ses deux bras en avant après avoir remis ses papiers en place, et fit la plus violente sortie contre le gouvernement qu'il ait osé ainsi faire le service civil. Et l'on avait appris que M. King peut parler avec autant de facilité, avec autant d'éloquence, avec autant d'entrain, sur n'importe quel sujet que l'on pourrait ainsi lui suggérer, à bout portant, comme le vieux journaliste toujours prêt à écrire deux colonnes ou une page sur n'importe quel problème, à deux minutes d'avance. Pour résumer, M. King apporte à son auditoire un salmigondis d'arguments, de faits, d'appréciations, d'opinions, tandis que les deux autres chefs combattent pour ou contre une doctrine et réduisent ordinairement leur discours à l'unité, à deux ou trois points qu'ils complètent, à un plaidoyer ou pour la protection ou pour le libre-échange. Ils ont un programme pour demain, bien qu'incomplet, et ne se bornent point à une critique du passé. Mais ces défauts et ces qualités sont rarement appréciés par un auditoire, et de les avoir ou de ne les avoir pas, peu de conséquences graves s'ensuivent. Léo-Paul DESROSIER.

M. Laureys et l'enseignement technique industriel L'éminent directeur de l'Ecole des hautes études commerciales a donné dans l'Action Française d'septembre, une très suggestive étude de notre enseignement technique et commercial. Ecrite dans le but de faire mieux connaître, de faire apprécier autant que le réclame l'intérêt national nos écoles professionnelles industrielles aussi bien commerciales, cette étude renferme, à propos de l'enseignement technique industriel, des suggestions que nous avons été heureux de retrouver à l'ombre d'une telle autorité. M. Laureys affirme que "nos écoles professionnelles valent celles d'autres pays et parfois même leurs sont supérieures". Après la visite d'institutions de ce degré à Glasgow, Edimbourg, Manchester, Londres, Bruxelles, Charleroi, Paris et les de chez nous sont le plus souvent supérieures. Au point de vue de l'ampleur de l'outillage, de la portée de l'enseignement, nous n'avons trouvé qu'à l'Université du Travail de Charleroi, à l'Ecole Diderot de Paris et au Shereditch Technical Institute de Londres, l'équivalent de nos écoles techniques de Montréal et de Québec. Organisé par un Français, professeur d'abord, puis directeur aux Ecoles pratiques d'industrie française, notre enseignement technique industriel a puisé ses programmes, partie à ceux des Ecoles pratiques d'industrie et partie à ceux des Ecoles nationales professionnelles de France. Nos Ecoles techniques de Montréal, de Québec des Trois-Rivières remplissent donc, au degré élémentaire, la fonction des Ecoles professionnelles de Bruxelles et de Charleroi, des Trade Schools et des Technical Schools anglaises et américaines. CE QUE SONT NOS ECOLES TECHNIQUES Le but de nos écoles techniques est de donner à la jeunesse qui a l'avantage de les fréquenter l'adresse manuelle et l'instruction technique susceptibles d'en faire des artisans experts et éventuelle-

ment des contremaîtres compétents, des chefs d'ateliers. Jusqu'ici, l'école technique a dû s'accommoder de la préparation offerte par des garçons de 14 ans ayant terminé les six grades primaires. Rares furent ceux qui apportèrent l'équivalent des grades de l'école modeste. Mais l'entrée prochaine, dans notre système d'instruction publique, de l'école complémentaire et sa réalisation pratique qui, espérons-le, ne tardera pas trop, offriront une plus normale préparation, réduira le déchet, clarifiera la base sur laquelle s'éduqueront de plus solides carrières manuelles. Trois années d'une formation à la fois théorique et pratique ont paru suffisantes; elles permettent à l'adolescent d'aborder assez jeune les carrières d'artisan. Durant cette période, l'élève travailleur acquiert un important bagage de connaissances en arithmétique, algèbre, trigonométrie, géométrie élémentaire et descriptive, en physique générale et industrielle, en électricité, en chimie, en mécanique générale et appliquée, en dessin appliqué aux principaux métiers. Ce dernier requiert sept heures, au moins, de l'horaire hebdomadaire; tandis que dix heures environ vont aux matières précédentes. L'instruction pratique et l'adresse manuelle s'acquiert aux ateliers, sous la direction d'instructeurs expérimentés et dans les cinq métiers de base suivants: la forge, la fonderie, la menuiserie et modèlerie, l'ajustage (Machine Shop Practice). Vingt à vingt quatre heures sont consacrées chaque semaine à des leçons de technologie et surtout à des exercices manuels rationnellement gradués. Durant la première année, l'élève fait son "tour des ateliers" afin d'éprouver ses aptitudes, ses goûts et d'acquiescer, des métiers voisins de celui qu'il choisira, une suffisante connaissance. Au cours de la seconde et de la troisième années le jeune homme travaille à l'atelier de son choix. A côté de ces cours réguliers du jour, des cours professionnels sont offerts le soir aux apprentis de six ou huit métiers.

- COMPLÉMENTS Des forces variées d'instruction technique industrielle que l'initiative privée, des besoins régionaux divers, ont fait naître, dans les autres pays, aux multiples étapes du cycle scolaire (1), notre enseignement technique semble avoir reçu celle qui répond le mieux à nos besoins d'ensemble. Est-ce à dire cependant qu'il doive s'y cristalliser, qu'il ne puisse pas trouver des compléments essentiels? L'école de Montréal s'est donnée, en plus des cours pratiques énumérés plus haut, la réparation et le montage de l'automobile ainsi que la construction d'appareils électriques. Certains autres cours méritent leur place à l'horaire du jour, si l'on considère leur utilité, le nombre d'employés qui, dans la grande métropole, vivent des métiers concernés. (1) Selon le professeur Bowman, les divers types d'écoles vouées aux Etats-Unis à l'enseignement professionnel (Vocational) et industriel forment en juillet 1920 la liste suivante: 1 — Unit Trade School (l'Ecole de métier); 2 — General Industrial (ou de pré-apprentissage); 3 — Corporation (including apprentice training); 4 — Part-time: Trade preparatory, trade extension, general continuation; 5 — Evening industrial; 6 — Teacher-training courses; 7 — Elementary (including agricultural); 8 — Junior high: urban, rural; 9 — Senior high: agricultural, cosmopolitan, technical, commercial, college preparatory. (suite à la page 2)

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Des amis

M. le directeur, Pour avoir, dans le Devoir, relevé une inévitabilité parue dans le journal d'Agriculture et discuté certains chiffres comptés par un agent du gouvernement relativement au revenu d'un cultivateur, un correspondant qui signait "Un cultivateur" se fait prendre à partie dans un récent numéro de votre journal par un ami des agriculteurs qui trouve ce cultivateur bien hargneux et se lance dans une défense des agronomes que personne n'attaque.

Cela illustre bien les méthodes de certains amis des agriculteurs. Quand un cultivateur soulevé une question dans un journal, au lieu d'étudier la question avec lui les "amis" foncent dessus. Ainsi, il y a quelques mois, pour avoir dit dans le Devoir ce que tout le monde savait d'ailleurs, que les écoles d'agriculture ne forment pas des cultivateurs mais que la plupart des diplômés de ces écoles deviennent budgettoires, un cultivateur fut assailli par une nuée d'amis des agriculteurs. On aurait cru que les amis allaient nous donner la raison de cette faillite des écoles à former des praticiens, et suggérer quelques moyens de remédier à cet état de choses; de cela pas un mot, mais tous se portèrent au secours des agronomes officiels qui n'étaient nullement en cause. Tous affirmèrent que les agronomes rendent des services au cultivateur, ce qui n'a rien de surprenant puisqu'ils ne sont payés que pour cela. Le plus huppé de ces amis alla même jusqu'à proposer à ce cultivateur, un voyage de quelque cent milles afin de lui montrer un tueur qui avait profité des leçons d'un expert officiel. Comme il y a des agronomes dans la plupart des comités il me semble qu'on aurait pu trouver des exemples à des distances plus rapprochées.

A force de crier à tout propos les louanges des agronomes, ces amis trop zélés finiront, à coup sûr par pousser des soupçons sur le compte de cette classe très respectable d'employés du gouvernement; et ces derniers s'ils comprennent leurs intérêts, adresseront au ciel l'invocation "Des amis des agriculteurs, délivrez-nous Seigneur."

Un vieux cultivateur.

Les concerts

Efrem Zimbalist

Avec un programme très court et de valeur minime, le violoniste Efrem Zimbalist a fait encore une fois applaudir sa sonorité si pure et son mécanisme solide, par un auditoire assez nombreux et composé en majeure partie de ses compatriotes.

Il avait au programme une Suite de Sinding en trois mouvements liés, un Concerto de Schelling aussi en trois mouvements l'Havanaise de Saint-Saëns, la transcription, par Ysaye, du Caprice en forme de Valse du même auteur et sa propre Fantaisie sur les motifs du Coq d'Or de Rimsky-Korsakoff.

La Suite et le Concerto n'offrent aucun intérêt, autre que celui de proposer aux violonistes des occasions de briller et le second d'exiger du pianiste des efforts peu rémunérateurs.

Il fallait la véritable musique de l'Havanaise pour intéresser à autre chose qu'au virtuosisme. Quant au Caprice transcrit par Eugène Ysaye, il perd toute sa valeur en quittant le piano, mais devient une véritable chance-trappe violonistique.

La Fantaisie que Zimbalist a tirée de trois motifs du Coq d'Or est remplie dans sa première partie, la plus musicale, de contre-motifs qui se marient agréablement au thème principal et en font une oeuvre qu'on écoute avec intérêt.

Sans les rappels, le concert finissait bien avant dix heures. Parmi ceux-ci Zimbalist a donné l'Air des Concours des Maîtres-Chanteurs, transcription de Wilhelm, avec sa maîtrise habituelle de l'archet et l'on a pu admirer, dans sa plénitude, la beauté du son qu'il tire des cordes, sans le souci de la pure virtuosité.

M. Harry Kaufman a excellemment accompagné l'artiste.

Fréd. PELLETIER.

On en a vu bien d'autres!

Tel est le sujet que traitera le R. P. Louis Lalonde, le vendredi soir, 18 novembre, à la salle des Chevaliers de Colomb, 352, rue Sherbrooke est, sous la présidence d'honneur de Monseigneur Georges Gauthier et sous les auspices du cercle de Montréal de l'Association catholique des voyageurs de commerce du Canada.

Des artistes non moins distingués que bienveillants, se sont inscrits au programme musical.

Les billets s'enlèvent bien. On en trouvera encore en vente chez Granger Frères, 43 rue Notre-Dame ouest, à la pharmacie J.-H. Robert, 185, rue St-Denis, à la pharmacie Boutin, 326, boulevard Décarie et au parloir de l'Immaculée Conception, 1043, rue Rachel est.

M. D.-A. Lafortune démissionne

M. D.-A. Lafortune, candidat libéral dans la division Jacques-Cartier a annoncé, hier, qu'il venait de remettre sa démission comme substitut du procureur-général entre les mains de M. L.-A. Taschereau. Il entend se consacrer exclusivement à la politique.

M. Laureys et l'enseignement technique industrielle

(suite de la 1ère page)

(Industrial Educ. circular No. 7, Jul. 1920.)

Indiquons d'abord la construction parmi les dix métiers qu'elle commande: maçonnerie, charpenterie, menuiserie, ébénisterie, marquetterie, plomberie et serrurerie, ferronnerie et zinguerie et tôlerie, décoration, ceux qui ont le plus grand besoin de formation professionnelle. La construction du meuble bourgeois, du meuble de luxe, recevrait un puissant stimulant dans la création d'un cours d'ébénisterie, de même celle d'un cours de chaudronnerie (de chaudière à vapeur spécialement), de dessin et de coupe du vêtement, (2) de tannage, corroyage et mégissage, de boulangerie et pâtisserie.

On vient de décider d'étendre encore ces cadres et de créer une école de textiles (filature, tissage, teinture, apprêtage).

L'Université du travail de Charlevoix offre une dizaine de cours professionnels. Les Ecoles professionnelles de Bruxelles sont aussi nombreuses que les métiers industriels et d'art de la ville.

COMITES DE SURVEILLANCE

M. Laureys appelle chez nous la pratique belge, aussi bien qu'anglaise, de mettre chaque cours professionnel sous la surveillance d'un comité d'orientation formé de patrons et de contremaîtres du métier. Le succès ne peut manquer de couronner un cours professionnel orienté. Ce comité d'orientation, formé des hommes les plus éclairés dans leur spécialité, devrait être consulté sur l'élaboration du programme, surveiller l'application de celui-ci, préciser aux examens et suggérer le meilleur instructeur auquel confier ce cours.

UNE ECOLE DES ARTS INDUSTRIELS ET DES BEAUX-ARTS

M. Laureys suggère d'élargir le cadre des cours du soir par la création de "cours de typographie et de lithographie, de reliure". Rien de plus urgent. Montréal compte près de 4000 employés dans la reliure, l'impression et l'édition de ses journaux, livres revues et une masse d'impression commerciales. En dépit des efforts "protectionnistes" des unions de typographe, le recrutement d'une aussi vaste main-d'oeuvre présente déjà des lacunes dont se plaignent les éditeurs. L'industrie du Livre, dont la nécessité s'affirme de plus en plus, à mesure que nos auteurs canadiens deviennent introuvables, recevrait dans des cours comme ceux-ci un moyen de s'établir et de vivre chez nous.

Mais ne demandons que temporairement ce concours, plutôt artistique à l'Ecole technique de Montréal. Quatre cents élèves s'y donnent déjà rendez-vous durant le jour et 1,200, le soir; cela fait prévoir, l'engorgement prochain. Il faut tenir compte de la population déjà énorme de la métropole et de son rapide accroissement. Huit mille enfants de 14 à 16 ans se sont inscrits à Montréal, en obéissance aux prescriptions de la loi des établissements industriels.

Il faudrait, certes, étirer jusqu'à vingt ans et même au-delà le cercle apte à contenir ceux auxquels s'adresse l'enseignement professionnel. A ce moment la source du recrutement de cette école est actuellement une population de pas moins de 12,000 garçons. Laissez un plus grand pourcentage de ceux-là apprécier, mieux qu'on le fait aujourd'hui, les avantages d'un enseignement technique, avant de passer au travail, ou pour compléter leurs capacités de travailleurs; et il faudra construire d'autres écoles.

La ville de Montréal devrait avoir le plus tôt possible son Ecole des arts (arts industriels et beaux-arts). Edimbourg a depuis longtemps la sienne avec une population qui ne dépasse pas le tiers de la métropole canadienne. Ceux qui se plaisent à chanter que la province est trop jeune pour les semences d'art voudront bien enfin considérer tout l'art emprunté, importé qui se mêle nécessairement à notre vie et, qu'au surplus, les preuves de mauvais goût qui s'établent sur nos édifices ne rendent que plus pressante la nécessité de former ici le bon goût, d'orienter nos aptitudes artistiques vers des réalisations conformes à notre mentalité, nos traditions et surtout notre climat.

A côté des beaux-arts qui, à Montréal, ne demandent qu'à s'épanouir — les expositions de dessin, de modelage, de peinture organisées par le Conseil des arts, nous en sont une preuve — cette école cultiverait les arts industriels ou appliqués, la céramique, les bijoux, les orfèvres, les ébénistes pourraient cultiver leur adresse, leur goût; aussi bien que les peintres-décorateurs, les sculpteurs sur bois, sur pierre, les ébénistes en meubles de luxe, les graveurs, lithographes, les constructeurs de vitraux.

Nous ne pouvons quitter ce sujet sans souhaiter à Montréal les initiatives éclairées qui voudront sans retard se mettre à l'oeuvre pour doter cette ville d'un musée des sciences et des arts. Un musée est un livre aux leçons éminemment efficaces, les plus assimilables par la masse. Toute grande ville doit s'efforcer d'en mettre les ressources sous les yeux de sa jeunesse, de ses travailleurs, de ses éducateurs. Il faut constater quel appoint

(2) — L'Ecole de Tynecastle, à Edimbourg, groupe 22 spécialités professionnelles sous son toit; ces cours de perfectionnement sont pour la plupart donnés le soir, mais une législation de 1918 vise cependant à ce que cet enseignement soit donné le jour, sous le régime dit de "temps partiel". L'Ecole de Tourcoing (France), outre les cours réguliers pour ajusteurs, tourneurs, forgerons, menuisiers, modeliers, électriciens, offre des cours professionnels pour les chaudronniers en cuivre, les mouleurs en fonte, les maréchaux ferrants, cordonniers, tailleurs, pâtisseries, charpentiers, menuisiers, maçons, tailleurs de pierre, serruriers, plombiers, zingueurs, tôliers, peintres.

sont, pour les habitants de Glasgow, d'Edimbourg, de Manchester, de Londres et de Paris, les collections de mécanismes, de machines-à- vapeur, de chemins de fer, de moteurs, de machines, d'outils, de matières premières en cours de fabrication, d'appareils pour l'extraction des métaux, etc., etc.

Ce que la science peut y accumuler de ses conquêtes, ainsi que le goût et l'originalité forme un ensemble qui agit comme un puissant ferment sur la production de la pensée, sur les oeuvres de la main.

COURS DE "DEMI-TEMPS" OU DE "TEMPS PARTIEL"

Faut-il nous limiter pour toujours à considérer les cours professionnels impraticables chez nous autrement que le soir? En Allemagne, en Angleterre, en France, aux Etats-Unis et même en Ontario un vaste mouvement et des législations plus ou moins récentes tendent à établir cet enseignement durant le jour, sous un régime dit "de temps partiel", lequel s'adapte aux périodes de moindre activité des métiers dont les apprentis sont forcés, par ces législations, de fréquenter tels cours.

AUTRES COURS POSSIBLES

La diversité dans l'enseignement professionnel, son élargissement au gré des besoins, ne veut, aussi bien que nous qu'ailleurs, s'allier à la variété des institutions répandant cet enseignement. Pourquoi n'aurions-nous pas greffées sur Polytechnique une section de fabrication du papier, une section des textiles? Les besoins en fait d'ameublement, l'industrie du meuble à asséoir solidairement chez nous ne réclameraient-ils pas la création d'une école professionnelle spéciale, une Ecole du meuble? Et avec combien de raison réclame-t-on, depuis quelque temps, pour les filles, une école professionnelle avec sections commerciale, industrielle, artistique?

La compagnie du Pacifique-canadien s'est donné, aux usines Angus, grâce à une "école d'usine", un apprentissage qui assure le recrutement continu d'une main-d'oeuvre experte. D'autres industries encore pourraient suivre une telle pratique qui semble très avantageuse aux grandes entreprises.

Si l'initiative privée lui offrait, Montréal devrait-elle tourner le dos à une école d'enseignement professionnel court et intensif? Celui qui honore à New-York la N.-Y. Trade School ou le Baron de Hirsch Trade School, par exemple? Là, en quelques mois, cinq environ des jeunes gens de 16 à 18 ans, désireux de combler l'insuffisance qu'un contrat avec les métiers leur a vite révélée, peuvent, grâce à une formation pratique poursuivie sous la direction d'experts dans le métier, grâce à un entraînement théorique même réduit à 90 heures sur les 830 que comporte le cours, devenir les aides des débutants dans l'un des métiers enseignés.

Sans aller jusqu'à systématiser une telle formation, elle peut cependant combler des besoins qui ne doivent pas être rares à Montréal.

Amédée BUTEAU.

Les débuts de Montréal

UNE CAUSERIE DU DOCTEUR ATHERTON SUR LES ORIGINES DE VILLE-MARIE, DEVANT LES MEMBRES DU YOUNG MEN'S CANADIAN CLUB — UN CENTRE DE MISSIONNAIRES.

Au dîner du Young Men's Canadian Club, au Windsor, hier soir, le docteur W. H. Atherton a fait l'histoire des débuts de Ville-Marie pour démontrer que les fondateurs de Montréal n'avaient point eu pour but d'établir une ville de commerce et d'industrie mais plutôt un centre pour les missionnaires qui rayonnaient par tout le pays.

Les religieux et les militaires qui les premiers vinrent habiter notre ville furent ceux qui contribuèrent le plus à faire de Ville-Marie ce qu'elle est, aujourd'hui, puisqu'ils ont dû, au prix de durs labeurs et de sacrifices sans nombre, jeter les bases d'une grande ville dans une immense forêt. On ne croyait cependant pas alors que ce village deviendrait un jour la troisième ville française du monde.

Avant de faire la description de notre ville actuelle, le Dr Atherton remonte à cette période où nos pères venaient, sur les bords du Saint-Laurent, jeter les bases de Ville-Marie. Il fit voir ces quelques habitations établies le long de la petite rivière Saint-Pierre et rappela la fondation, en 1644, par Mlle Jeanne Mance, de l'Hôtel-Dieu.

Le chemin qui conduisait à cette institution fut appelé chemin Saint-Paul, après la mort de Paul Chomedey de Maisonneuve, fondateur de Ville-Marie.

Les chemins se développèrent peu à peu et, en 1655, Ville-Marie possédait la rue Saint-Joseph appelée aujourd'hui, rue Saint-Sulpice, et la rue Saint-Jean-Baptiste. La rue Saint-Claude fut tracée en 1660, après la mort de Claude de Ramezay.

Vers 1685, le développement de Ville-Marie s'effectuait si rapidement que les seigneurs, les Messieurs de Saint-Sulpice, de concert avec les autorités militaires résolurent de prendre les mesures nécessaires pour fortifier l'emplacement déjà assez vaste occupé par la population toujours grandissante. Le tracé des rues fut ensuite effectué par Dollier de Casson, ancien officier de cavalerie sous Turin, devenu missionnaire à Montréal, et par Basset, greffier de la ville, notaire et conseil général de la colonie. Les principales de ces rues furent: la rue Notre-Dame, 30 pieds de large, la rue du Calvaire, et la rue St-Lambert aujourd'hui St-Laurent, toutes deux de 24 pieds de large; et les rues transversales St-Pierre, après la mort de Pierre Chevrier, baron Fancamp, un sulpicien; la rue St-François, après la mort de François Dollier de Casson et la rue St-Gabriel, après la mort de Gabriel de Queylius, un sulpicien. Toutes ces rues avaient une largeur de 18 pieds.

En 1692, les murs des fortifications furent complètement réparés pour être ensuite complètement reconstruits en pierre par Chausségros de Lery en 1723, après un dé-

Pour 55 cents nous vous donnons au moins 200 tasses de thé pur et rafraichissant



est un mélange des meilleurs produits des jardins de Ceylan et est depuis 30 ans, sur ce continent, le type de l'excellence en fait de thé. Si vous n'en avez jamais fait l'essai, permettez-nous de vous en envoyer un échantillon.—SALADA, Montréal.

Pour Sainte-Justine

L'an dernier, à pareille époque, un comité de souscription organisait une campagne pour prélever des fonds de secours et permettre à l'hôpital Sainte-Justine de s'agrandir, d'augmenter ses moyens d'action et de secourir en plus grande quantité les enfants malades. L'appel fut entendu par beaucoup si l'on compte le nombre de personnes qui ont répondu — 3,100 — mais si l'on compare ce chiffre à la population canadienne-française de Montréal, il reste encore bien des maisons où l'on n'a pas frappé, bien des bourses qui n'ont pas donné leur obole. L'aile de l'hôpital commencée depuis la mi-août, s'élève déjà et l'on peut voir à côté de l'hôpital actuel les travaux qui se continuent avec rapidité. Les souscriptions se montent au chiffre de \$210,000 et si l'on songe que les recettes en banque à la clôture de la campagne ne s'élevaient qu'à \$120,000, l'on voit combien il est juste de tendre la main encore une fois vers ceux qui n'ont pas été sollicités ou vers ceux dont la générosité est toujours en éveil et dont l'oreille est toujours attentive aux plaintes

Pour Sainte-Justine

de ceux qui souffrent. Le mardi soir, 29 novembre, Eugenio de Gogorza donnera un concert au théâtre Saint-Denis. Les recettes de ce concert seront gracieusement offertes à l'hôpital Sainte-Justine par l'impressario, M. Louis

Bourdon. On peut se procurer des billets chez Mme Beaudry-Leman 597 chemin Ste-Catherine ou chez Mme E.-P. Benoit, 124, rue Ste-Famille. Ces billets pourront être échangés deux jours avant la date fixée pour la vente au public.

Le Dr Atherton fit ensuite voir les progrès de la ville qui s'étendit bientôt en dehors des murs qui avaient jusque-là fixé ses limites.

Il fallut alors résoudre le difficile problème du transport et dès 1701, les Messieurs de St-Sulpice avisèrent de commencer les travaux, sur le canal Lachine afin d'établir un moyen de communication entre la petite rivière St-Pierre et le petit lac, près Lachine, lequel lac disparaît lors du creusement du canal Lachine.

La causerie du Dr Atherton fut fort appréciée par les convives qui ne lui ménagèrent pas leurs applaudissements.



Les premières Réductions Générales de Prix sur nos Marchandises Régulières

Rabais de Novembre

Offrant des Economies de

20% à 50%

C'est le temps d'acheter. Nos rabais de novembre font se toucher les deux extrêmes

— la plus haute qualité et les plus bas prix. Marchandises nouvelles, variété incomparable et la caractéristique dominante toujours la même, l'élégance Fairweather. . . .

Table with 4 columns: COSTUMES, MANTEAUX, ROBES, COSTUMES. Each column lists clothing items and their discounted prices.

Valeurs Supérieures dans la Fourrure

Table with 2 columns: MANTEAUX EN SEAL DE L'HUDSON, MANTEAUX EN LAPIN DE L'HUDSON. Lists fur coats and their prices.



Rue Sainte-Catherine, près Peel.

TORONTO

MONTREAL

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI 16 NOVEMBRE 1921

DE LA FERIE—S. EDMOND.

Le lever du soleil, 7 heures 6.
Coucher du soleil, 4 heures 24.
Le lever de la lune, le matin.
Dernier quartier, le 22, à 6 heures 47 du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

NEIGE
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 30
Minimum... 25
Même date l'an dernier... 25
Même date l'an dernier... 25
Même date l'an dernier... 25
Même date l'an dernier... 25
BAROMETRE:
8 heures du matin, 29.92; 11 heures, 29.99;
1 heure de l'après-midi, 29.99.

Un plaidoyer "pro domo"

Les journaux anglais disent que les Etats-Unis demandent aux autres moins de sacrifices—La défense des colonies anglaises—L'entente entre l'Angleterre, les Etats-Unis et le Japon est trop restreinte.

Londres, 15 (S.P.A.) — Les quatre cuirassés d'escadre du type Hood, dont les contrats ont été conclus récemment et qui ne seront pas construits si les propositions Hughes à la conférence du désarmement sont adoptées, auraient coûté environ 840,000,000 chacun. Ce type de navire de guerre est merveilleux.

Les journaux de Londres expriment généralement leur satisfaction d'apprendre de Washington que les délégations anglaise et japonaise sont disposées à accepter le principe renfermé dans les suggestions du secrétaire d'Etat Hughes en faveur d'une décade de suspension de construction navale et de la mise au rancart d'un bon nombre de vaisseaux de guerre. La presse londonienne admet généralement que les Etats-Unis offrent de faire plus de sacrifices qu'ils n'en demandent aux deux autres nations rivales. Cependant, on fait remarquer que l'Angleterre avec son empire éparpillé d'un bout du monde à l'autre se trouve dans une position toute différente de celle des Etats-Unis dont le territoire fait bloc. Les circonstances pourraient bien un beau jour, obliger l'Angleterre à défendre des îles ou à protéger ses colonies lointaines, son commerce et ses routes maritimes.

Parmi les experts navals, il en est qui sourcilent à la proposition que l'Angleterre renonce à bâtir ses quatre vaisseaux d'après-guerre du genre Hood. Ils prétendent que ces navires sont supérieurs à tout navire que les Etats-Unis auraient pu profiter de construire et que l'annulation des contrats mettrait immédiatement l'Angleterre dans un état d'infériorité vis-à-vis des Etats-Unis, vu que les bateaux américains auraient l'avantage d'être plus modernes et plus puissants. Les experts soutiennent également que tout arrangement conclu à Washington devrait laisser aux Dominions le droit de construire des croiseurs, à par ceux que l'Angleterre possède. On maintient ici, aussi, que tout accord du genre suggéré par M. Balfour ne saurait se confiner aux limites de l'Angleterre et au Japon, mais qu'il embrasserait les puissances de l'Europe ou même les nations de l'Australie du Sud pourraient se mettre à construire des bateaux et à rompre ainsi l'équilibre de puissance maritime que l'on cherche à établir. Dans ce cas, les trois nations liées par le pacte voudraient peut-être alors se dégager de leurs engagements, chose qui serait fort regrettable et contre laquelle il faut se prémunir.

Les perspectives de l'accroissement du nombre des chômeurs qui résulterait de l'annulation des contrats pourvoyant à la construction des quatre navires Hood et de la destruction de vaisseaux actuellement en service provoquent des regrets, mais ne sont pas considérées comme des raisons valables militantes contre l'acceptation du projet américain. Le Daily Telegraph offre ses sympathies à ces matelots et à ces ouvriers, mais il les invite à affronter courageusement cette épreuve dans l'intérêt du bien-être de la nation.

LLOYD GEORGE EST CONTENT
Londres, 15 (S. P. A.). — Les fonctionnaires de Downing Street ont déclaré en toute franchise, hier, que le premier ministre Lloyd George accueillerait favorablement le principe général de restrictions navales posé par les Etats-Unis au début de la conférence de Washington.

CE QUE PENSE LA PRESSE FRANÇAISE
Paris, 14 (S. P. A.). — La presse salue avec une joie émue l'ouverture de la conférence de Washington et fait l'éloge du discours du président Harding.

Le Petit Parisien écrit: "C'est un rayon de soleil venant réchauffer le cœur de notre peuple si éprouvé par la guerre."

Le Figaro constate que l'amitié de l'Amérique est toujours infiniment précieuse pour le plan du secrétaire Hughes pour la limitation des armements et dit que le problème à résoudre réside dans l'attitude du Japon.

LE DISCOURS DE M. BALFOUR
Washington, 15 (dernière heure) (S. P. A.). — Le secrétaire d'Etat Hughes a ouvert, à 11 h. et une minute, la deuxième séance du congrès du désarmement. M. Arthur Balfour, délégué anglais, causait avec animation à ce moment-là avec l'amiral lord Ebbutt, un des conseillers de la délégation britannique. Il n'y a pas eu d'invocation.

Le secrétaire Hughes a alors exposé à l'Assemblée la décision des quatre grandes puissances de procéder par l'étape en comité, puis de faire rapport à la réunion plénière. Les divers délégués ont manifesté leur approbation par un signe de tête affirmatif et le programme a été déclaré adopté par M. Hughes. Celui-ci a ensuite pris son siège pendant qu'on répétait ses paroles en français.

M. Balfour s'est alors levé et a dit ce qui suit, en résumé: "Vous avez invité ceux qui désiraient continuer le débat hier, samedi, à prendre, aujourd'hui, la parole, et j'ai cru que ce serait malheureux si nous laissions passer les événements de samedi sans faire quelques observations. Si vous me demandez la raison pour laquelle je parle le premier, je vous dirai que c'est parce que de tous les délégués ici réunis je représente le pays qui est le plus intimement intéressé à toutes les questions navales. Les hommes d'Etat de tous pays commencent à s'apercevoir que les difficultés du temps de paix sont presque aussi ardues que celles qu'on rencontrait pour mener la guerre à une heureuse conclusion. Je répète donc pourquoi j'ai jugé bon de me lever le premier pour porter la parole de ce côté auguste assemblée. Encore une fois, c'est parce que l'Angleterre et l'Empire britannique sont plus profondément concernés en tout ce qui touche aux affaires navales qu'il est possible aux autres."

"Je vous félicite, dit M. Balfour, de ce que vous avez ajouté un nouvel anniversaire à celui de l'armistice. On célèbrera désormais ce mouvement qui fera époque dans l'ère de la reconstruction. A chaque 12 novembre, les nations alliées et associées fêteront le commencement des démarches entreprises non seulement pour rétablir les conditions d'avant-guerre, mais pour essayer de prévenir la répétition de pareils conflits."

M. Balfour rappelle quelle agréable surprise c'a été pour lui, samedi, d'entendre l'exposé du programme de M. Hughes. Il s'est rendu compte qu'il participait à un grand événement historique.

Le délégué anglais a continué en ces termes: "Il y a ici plusieurs citoyens des Etats-Unis. Or les Etats-Unis sont dans une position impressionnante. Leurs voies de communication sont protégées parfaitement contre toute attaque possible, non pas uniquement parce que vous possédez une population de 110,000,000 d'habitants, non pas simplement parce que vous êtes la nation la plus riche au monde, mais à cause de votre situation géographique qui vous prémunit contre les périls auxquels l'Empire britannique est en butte."

"Supposons que vos Etats de l'ouest soient soudainement situés à dix mille milles par delà les mers; supposez que vous constatiez que le cœur de votre pays fut une petite île surpeuplée et comptant pour vivre sur son commerce d'outre-mer, attendant son matériel brut de pays éloignés; supposez que votre population n'eût jamais de vivres d'avance plus que pour une période de sept semaines et qu'elle comptât, pour se ravitailler, sur les navires de l'océan, alors vous comprendriez pourquoi chaque citoyen de l'Empire britannique, quel que soit l'endroit qu'il habite, ne saurait perdre de vue que, sans les complications maritimes, il ne peut subsister."

M. Balfour fit une pause et pria l'auditoire de bien croire qu'il ne se lamentait point sur la faiblesse de son pays.

"Bien loin de là, ajouta-t-il avec vigueur, nous sommes forts par l'espoir et le patriotisme ardent qui nous unit. Mais nos ennemis commencent à saisir cette faiblesse stratégique qui saute aux yeux de ceux qui veulent réfléchir. Alors, que nos amis veuillent bien ne pas l'oublier."

"Je me suis permis ces réflexions pour vous expliquer pourquoi je vous parle. Nous avons étudié et approuvé. Nous l'avons admiré et approuvé. Nous en ratifions l'esprit et le principe. Nous y voyons la base de la plus grande réforme que j'ai jamais été conçue ou pratiquée dans l'armement et les préparatifs de guerre."

A la fin du discours de M. Balfour, l'interprète officiel se mit à le répéter en français. M. Briand et la délégation française écoutaient attentivement. M. Balfour prêtait une oreille attentive aussi, et de temps à autre, chuchotait quelques mots à lord Lee de Fareham, assis à sa gauche. MM. Briand et Viviani ont pendant la lecture fait plusieurs signes d'approbation. Le baron Kato, chef de la délégation japonaise, s'est alors levé pour faire sa déclaration. Il a parlé en japonais et la plupart des délégués se demandaient ce qu'il pouvait bien dire. On apprend cependant peu après qu'il disait que le Japon accepte, lui aussi, en principe, les propositions de M. Hughes.

Canada—Etats-Unis
Ottawa, 15. — La commission des chemins de fer, en vertu de son jugement du 14 février dernier, a fixé le taux du change pour les envois de marchandises entre différents points du Canada et des Etats-Unis, pour la période du 15 au 30 novembre inclusivement, à 93.4 pour cent, et la surcharge sur les mêmes envois à 6 pour cent. Le taux de surcharge pour le transport international des voyageurs sera établi sur une base de 100 pour cent.

Les valeurs canadiennes à Londres
Toronto, 15. — La maison A. J. Pattison, jr., a reçu, aujourd'hui, le cablogramme suivant sur la cote des valeurs canadiennes sur la place de Londres: Pacifique canadien, 144 3/4; General Electric, commun, 100; Brazilian Traction, 29; Canadian Steamship Trading, 18 1/4; Dominion Steel, commun, 26; Shawinigan, 118 1/2.

On demande un meilleur service

LES MAIRES DU COMTE DE NICOLET PRESENTENT UNE REQUETE A LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER — PLUS DE TRAINS DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES.

Les Trois-Rivières, 15 (D. N. C.). — Les maires des différentes paroisses du comté de Nicolet viennent de se présenter devant la commission des chemins de fer qui siège à Nicolet pour appuyer une requête dans le but d'obtenir un meilleur service de trains de voyageurs et de marchandises de la compagnie Québec, Montreal and Southern Counties Ry, qui dessert la rive sud entre Montréal, Sorel, Nicolet et Fortierville.

Ils demandent que le train rapide qui arrive actuellement à Nicolet, pour la nuit, fasse un voyage par jour au lieu d'un voyage par deux jours.

On demande aussi un service quotidien pour les marchandises. On a aussi protesté contre la fermeture de plusieurs gares entre Nicolet et Fortierville.

Les maires présents étaient MM. A. Rheault, de Saint-Gregoire, Thomas Turcotte, maire de La Rochelle, le notaire Rheault, maire de Gentilly, M. E. Lavigne, maire de la paroisse de Gentilly, M. Laflamme, avocat, MM. Biron, Rousseau, Marchand et plusieurs autres. M. N. J. Ferguson représentait les chemins de fer avec quelques autres.

La commission des chemins de fer a promis de s'occuper de la chose et de faire connaître promptement sa décision.

DANS MASKINONGE
Louisville, 15 (D.N.C.) — Environ quinze cents électeurs du comté de Maskinonge ont assisté, dimanche dernier, à l'assemblée qui a eu lieu sous la présidence de M. Arsène Marchand, de Saint-Justin, dans la salle du collège.

M. Firmin Letourneau, rédacteur au Bulletin des Agriculteurs, a fait l'historique des deux vieux partis libéral et conservateur, puis a mis en regard de leur programme politique actuel celui des fermiers progressistes. Invité également à prendre la parole, M. John Trépanier a fait un bref exposé de la situation économique des cultivateurs, recommandant à chacun avec instance de bien réfléchir avant d'enregistrer son vote le 6 décembre prochain.

L'assemblée, qui a été on ne peut plus sympathique aux deux principaux orateurs, a promis d'appuyer tout candidat franchement fermier progressiste qui surgirait au cours de la présente lutte, et a résolu, à cette fin, de tenir une convention régulière à Louisville, le lundi, 21 novembre courant, à 2 heures de l'après-midi.

DANS BROME
Sherbrooke, 15 (D. N. C.) — On mentionne pour succéder à M. Archambault, comme candidat dans Brome, M. P.-C. Taber, d'East Farmham ou M. Boulay, d'Eastman.

LA LIBERTÉ DES MUNICIPAUX
LE JUGE DESY RENVOIE UNE REQUETE POUR MANDAMUS DIRIGEÉ CONTRE M. ARTHUR BETTEZ.

Les Trois-Rivières, 15. — (D.N.C.) — Le juge Desy vient de renvoyer une requête pour mandamus prise il y a assez longtemps déjà par M. Princesville de Beaujour contre M. Arthur Bettez, déclarant que les conclusions de la requête sont trop vagues pour être accordées.

M. de Beaujour demandait un bref introduisant une instance en mandamus pour faire comparaître M. Arthur Bettez devant la Cour Supérieure pour répondre à la Cour de contenu dans la requête, pour qu'il soit enjoint à M. Bettez d'accomplir les devoirs attachés à sa charge et de siéger aux assemblées du conseil municipal (Les faits se passaient avant la démission de M. Bettez comme échevin pour se présenter à la mairie). Le requérant alléguait que M. Bettez n'avait pas été au conseil les 1, 3, 8, 12, 15, 18, 22 et 23 mars 1920, les 19 et 22 avril 1920 et qu'il avait quitté la salle du conseil le 26 du même mois en refusant d'entendre le rapport de l'ingénieur Lambert contre M. de Beaujour, alors gardien des serres municipales, et avait entraîné l'échevin M. Lacroix pour empêcher le quorum. M. de Beaujour alléguait encore que M. Bettez avait encore empêché qu'il y eût quorum au conseil le 10 mai 1920, alors qu'il y avait à l'ordre du jour, des questions importantes comme celle des logements ouvriers, l'affaire de la Page Wire Fence, l'examen de plaintes au rôle d'évaluation, l'octroi de permis, etc. Il accusait aussi M. Bettez d'avoir empêché, par son absence, le conseil de prendre en considération sa demande d'enquête au sujet du rapport fait contre lui par l'ingénieur Lambert.

M. Bettez alléguait qu'il n'y avait rien dans la Charte qui pouvait empêcher un échevin de ne pas assister aux séances du conseil. Le juge donna raison à M. Bettez et renvoya la requête avec dépens.

Population catholique
Les Trois-Rivières, 15 (D.N.C.) — D'après des statistiques communiquées par nos cures, la population catholique des paroisses de la cathédrale et de Sainte-Cécile, est la suivante:

Il y a 1,382 familles et une population catholique de 8,762 âmes, sans compter les protestants, dans la paroisse de la cathédrale, dont 7,533 communicants et 1,229 non-communicants.

Dans Sainte-Cécile, il y a 535 familles et une population catholique totale de 2,526 âmes, dont 1,928 communicants et 598 non-communicants.

Garage incendié
Sherbrooke, 15 — (D.N.C.) — Le garage Welsh a été complètement détruit par le feu à Bromptonville. La maison voisine appartenant à Mme R. Tobin a subi de gros dommages. Les pertes au garage s'élevaient à plusieurs milliers de dollars.

Confiserie incendiée
Les Trois-Rivières, 15 (D.N.C.) — Une incendie qui s'est déclaré vers deux heures, ce matin, à la confiserie "Busy Bee" rue St-Maurice et a causé des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars.

L'incendie s'est déclaré dans la cave et les flammes ont percé bientôt le plancher.

De grandes quantités de bonbons et de chocolats de prix ont fondu sous l'action de la chaleur, et l'ameublement a été considérablement endommagé, avant que les pompiers aient pu se rendre maîtres de la situation.

En Cour d'appel
Le terme de novembre de la Cour d'Appel a commencé aujourd'hui. Aucune cause importante n'a été entendue. Seules des motions de détail ont été présentées. La cause de MM. Berthiaume a été renvoyée au prochain terme, pour défaut de production des factums.

Confiserie incendiée
Les Trois-Rivières, 15 (D.N.C.) — Une incendie qui s'est déclaré vers deux heures, ce matin, à la confiserie "Busy Bee" rue St-Maurice et a causé des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars.

L'incendie s'est déclaré dans la cave et les flammes ont percé bientôt le plancher.

De grandes quantités de bonbons et de chocolats de prix ont fondu sous l'action de la chaleur, et l'ameublement a été considérablement endommagé, avant que les pompiers aient pu se rendre maîtres de la situation.

Garage incendié
Sherbrooke, 15 — (D.N.C.) — Le garage Welsh a été complètement détruit par le feu à Bromptonville. La maison voisine appartenant à Mme R. Tobin a subi de gros dommages. Les pertes au garage s'élevaient à plusieurs milliers de dollars.

POTINS POLITIQUES

DEUX CONVENTIONS PROGRESSISTES SERONT TENUES PROCHAINEMENT: A L'ÉPIPHANIE, LE 18 ET A LOUISEVILLE, LE 21.

L'Épiphanie, 15 (D.N.C.) — Les électeurs de l'Assomption-Montcalm se sont rendus nombreux à l'assemblée qui a eu lieu ici, hier après-midi, sous la présidence conjointe de MM. Rosh Forest et Amalid Bertrand. Après avoir discuté assez longuement de l'opportunité de mettre un candidat fermier progressiste sur les rangs, les représentants du comté de Montcalm ont promis à ceux de l'Assomption de faire bloc et, advenant la mise en nomination d'un tel candidat, de lui accorder le plus large appui possible.

Les principaux orateurs à cette assemblée ont été MM. Firmin Letourneau, rédacteur au "Bulletin des Agriculteurs", Alcide Richard et Louis Tholin.

L'assemblée s'est dispersée après avoir pris à l'unanimité la résolution de se réunir de nouveau, le vendredi, 18 novembre courant à 1 heure de l'après-midi, à l'Épiphanie mais, cette fois, en convention régulière, en vue de la mise en nomination d'un candidat fermier progressiste aux prochaines élections fédérales dans l'Assomption-Montcalm.

DANS MASKINONGE
Louisville, 15 (D.N.C.) — Environ quinze cents électeurs du comté de Maskinonge ont assisté, dimanche dernier, à l'assemblée qui a eu lieu sous la présidence de M. Arsène Marchand, de Saint-Justin, dans la salle du collège.

M. Firmin Letourneau, rédacteur au Bulletin des Agriculteurs, a fait l'historique des deux vieux partis libéral et conservateur, puis a mis en regard de leur programme politique actuel celui des fermiers progressistes. Invité également à prendre la parole, M. John Trépanier a fait un bref exposé de la situation économique des cultivateurs, recommandant à chacun avec instance de bien réfléchir avant d'enregistrer son vote le 6 décembre prochain.

L'assemblée, qui a été on ne peut plus sympathique aux deux principaux orateurs, a promis d'appuyer tout candidat franchement fermier progressiste qui surgirait au cours de la présente lutte, et a résolu, à cette fin, de tenir une convention régulière à Louisville, le lundi, 21 novembre courant, à 2 heures de l'après-midi.

DANS BROME
Sherbrooke, 15 (D. N. C.) — On mentionne pour succéder à M. Archambault, comme candidat dans Brome, M. P.-C. Taber, d'East Farmham ou M. Boulay, d'Eastman.

LA LIBERTÉ DES MUNICIPAUX
LE JUGE DESY RENVOIE UNE REQUETE POUR MANDAMUS DIRIGEÉ CONTRE M. ARTHUR BETTEZ.

Les Trois-Rivières, 15. — (D.N.C.) — Le juge Desy vient de renvoyer une requête pour mandamus prise il y a assez longtemps déjà par M. Princesville de Beaujour contre M. Arthur Bettez, déclarant que les conclusions de la requête sont trop vagues pour être accordées.

M. de Beaujour demandait un bref introduisant une instance en mandamus pour faire comparaître M. Arthur Bettez devant la Cour Supérieure pour répondre à la Cour de contenu dans la requête, pour qu'il soit enjoint à M. Bettez d'accomplir les devoirs attachés à sa charge et de siéger aux assemblées du conseil municipal (Les faits se passaient avant la démission de M. Bettez comme échevin pour se présenter à la mairie). Le requérant alléguait que M. Bettez n'avait pas été au conseil les 1, 3, 8, 12, 15, 18, 22 et 23 mars 1920, les 19 et 22 avril 1920 et qu'il avait quitté la salle du conseil le 26 du même mois en refusant d'entendre le rapport de l'ingénieur Lambert contre M. de Beaujour, alors gardien des serres municipales, et avait entraîné l'échevin M. Lacroix pour empêcher le quorum. M. de Beaujour alléguait encore que M. Bettez avait encore empêché qu'il y eût quorum au conseil le 10 mai 1920, alors qu'il y avait à l'ordre du jour, des questions importantes comme celle des logements ouvriers, l'affaire de la Page Wire Fence, l'examen de plaintes au rôle d'évaluation, l'octroi de permis, etc. Il accusait aussi M. Bettez d'avoir empêché, par son absence, le conseil de prendre en considération sa demande d'enquête au sujet du rapport fait contre lui par l'ingénieur Lambert.

M. Bettez alléguait qu'il n'y avait rien dans la Charte qui pouvait empêcher un échevin de ne pas assister aux séances du conseil. Le juge donna raison à M. Bettez et renvoya la requête avec dépens.

Population catholique
Les Trois-Rivières, 15 (D.N.C.) — D'après des statistiques communiquées par nos cures, la population catholique des paroisses de la cathédrale et de Sainte-Cécile, est la suivante:

Il y a 1,382 familles et une population catholique de 8,762 âmes, sans compter les protestants, dans la paroisse de la cathédrale, dont 7,533 communicants et 1,229 non-communicants.

Dans Sainte-Cécile, il y a 535 familles et une population catholique totale de 2,526 âmes, dont 1,928 communicants et 598 non-communicants.

Garage incendié
Sherbrooke, 15 — (D.N.C.) — Le garage Welsh a été complètement détruit par le feu à Bromptonville. La maison voisine appartenant à Mme R. Tobin a subi de gros dommages. Les pertes au garage s'élevaient à plusieurs milliers de dollars.

Confiserie incendiée
Les Trois-Rivières, 15 (D.N.C.) — Une incendie qui s'est déclaré vers deux heures, ce matin, à la confiserie "Busy Bee" rue St-Maurice et a causé des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars.

L'incendie s'est déclaré dans la cave et les flammes ont percé bientôt le plancher.

De grandes quantités de bonbons et de chocolats de prix ont fondu sous l'action de la chaleur, et l'ameublement a été considérablement endommagé, avant que les pompiers aient pu se rendre maîtres de la situation.

En Cour d'appel
Le terme de novembre de la Cour d'Appel a commencé aujourd'hui. Aucune cause importante n'a été entendue. Seules des motions de détail ont été présentées. La cause de MM. Berthiaume a été renvoyée au prochain terme, pour défaut de production des factums.

Confiserie incendiée
Les Trois-Rivières, 15 (D.N.C.) — Une incendie qui s'est déclaré vers deux heures, ce matin, à la confiserie "Busy Bee" rue St-Maurice et a causé des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars.

L'incendie s'est déclaré dans la cave et les flammes ont percé bientôt le plancher.

De grandes quantités de bonbons et de chocolats de prix ont fondu sous l'action de la chaleur, et l'ameublement a été considérablement endommagé, avant que les pompiers aient pu se rendre maîtres de la situation.

Garage incendié
Sherbrooke, 15 — (D.N.C.) — Le garage Welsh a été complètement détruit par le feu à Bromptonville. La maison voisine appartenant à Mme R. Tobin a subi de gros dommages. Les pertes au garage s'élevaient à plusieurs milliers de dollars.

Confiserie incendiée
Les Trois-Rivières, 15 (D.N.C.) — Une incendie qui s'est déclaré vers deux heures, ce matin, à la confiserie "Busy Bee" rue St-Maurice et a causé des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars.

L'incendie s'est déclaré dans la cave et les flammes ont percé bientôt le plancher.

De grandes quantités de bonbons et de chocolats de prix ont fondu sous l'action de la chaleur, et l'ameublement a été considérablement endommagé, avant que les pompiers aient pu se rendre maîtres de la situation.

En Cour d'appel
Le terme de novembre de la Cour d'Appel a commencé aujourd'hui. Aucune cause importante n'a été entendue. Seules des motions de détail ont été présentées. La cause de MM. Berthiaume a été renvoyée au prochain terme, pour défaut de production des factums.

Confiserie incendiée
Les Trois-Rivières, 15 (D.N.C.) — Une incendie qui s'est déclaré vers deux heures, ce matin, à la confiserie "Busy Bee" rue St-Maurice et a causé des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars.

L'incendie s'est déclaré dans la cave et les flammes ont percé bientôt le plancher.

De grandes quantités de bonbons et de chocolats de prix ont fondu sous l'action de la chaleur, et l'ameublement a été considérablement endommagé, avant que les pompiers aient pu se rendre maîtres de la situation.

Le travail est à recommencer

LE DOCTEUR BOUCHER CONSTATE, DANS UN VOLUMINEUX RAPPORT, L'INEXACTITUDE DES CHIFFRES DU RECENSEMENT OFFICIEL DE MONTREAL POUR L'ANNEE 1921. — RECENSEMENT TRIENNAL.

Après les protestations du conseil municipal et des principaux corps publics de la ville, M. le docteur Boucher, directeur du service d'hygiène, vient à son tour condamner les chiffres du recensement officiel de Montréal de 1921, les trouvant peu conformes à la réalité ou pour le moins inexacts.

Le directeur du service d'hygiène a soumis un rapport détaillé de ses conclusions à M. Jules Crépeau, directeur des services municipaux, en se basant sur les données des statistiques vitales de la population qu'il compte tous les ans. Il recommande un recensement triennal au lieu de décennal, afin d'éviter des erreurs inévitables qu'une période de dix ans entraîne infailliblement.

Le rapport du docteur Boucher se lit comme suit: "Les journaux ont publié dernièrement des chiffres indiquant que le résultat du recensement de 1921, fait par le gouvernement fédéral, donnait à la ville de Montréal une population de 607,063 habitants.

"Bien que ce chiffre ne soit pas encore officiel, il a attiré l'attention des citoyens et de diverses associations parce qu'il est considérablement inférieur aux prévisions généralement exprimées et aux évaluations faites par la compagnie de l'impôt qui publie l'annuaire des adresses, par M. J.-H. Ferns, président du bureau des estimateurs de la ville et que par le docteur M. O'Brien Ward, surintendant du service de la statistique du service d'hygiène, qui ont évalué, en 1921: "La Cie Lovell à 773,904 âmes; "M. J.-H. Ferns, à 758,000; "Le docteur Ward, à 735,000.

"En 1911, le recensement fédéral donnait une population de 470,480 âmes. L'accroissement naturel de la population depuis 1911 a été de 91,460 âmes. L'accroissement de la population par les annexions a donné durant cette période, une augmentation de 42,000, ce qui donne un total général de 603,940 âmes, de sorte que, si les chiffres du recensement de 1921 sont exacts, il n'y aurait eu comme résultat de la fluctuation de l'immigration et de l'émigration, qu'un surplus de total d'immigration durant ces dix années de 3,123, ou de 312 par année, ce qui paraît être inexact et évidemment inférieur à la réalité.

"D'un autre côté, se basant sur le nombre de logements à Montréal, calculé par le bureau des estimateurs de la ville et lequel d'après un rapport de M. J.-H. Ferns est de 141,050, on est en droit de penser que le chiffre de la population exacte de Montréal doit se rapprocher plus des évaluations faites que de celui du recensement à cinq, ce qui est certainement très bas, on arrive à une population de 702,225, en faisant déduction des logements inoccupés qui s'élevaient à 605, d'après le bureau des estimateurs.

"Le professeur G.-C. Whipple, dans son livre intitulé "Vital Statistics" publié à Boston, en 1919, évaluait le nombre de personnes par logement, dans certaines villes des Etats-Unis à une moyenne de 5.85 personnes par logement. D'après sir Arthur Newsholme, dont le travail a été publié en 1911, le nombre de personnes par logement dans certaines villes d'Angleterre est évalué en moyenne à 5.49 personnes par logement. D'où on peut conclure que le chiffre de 5 personnes par logement, employé pour Montréal, doit être considéré comme un minimum.

"Dans l'intérêt du commerce, de l'industrie, de la finance et de la ville elle-même, il est nécessaire que nous connaissions exactement les fluctuations de la population; les calculs de la statistique vitale doivent être basés sur des données exactes, sinon ils restent sans valeur suffisante.

"Il est du plus haut intérêt que le recensement de la population de Montréal soit refait au plus tôt, parce que le résultat du recensement qui vient d'être fait par le gouvernement fédéral met la population dans une incertitude intolérable pour une longue période à venir; de plus, le recensement devrait être fait tous les trois ans parce qu'une période de dix ans est trop longue, et les évaluations qui peuvent être faites durant ce temps comportent nécessairement des erreurs."

Dans les Pays Bas
La Haye, 15.—La Bourse de Rotterdam et celle d'Amsterdam ont réagi favorablement à la nouvelle qu'il pourra sortir de la conférence de Washington une entente pour la limitation des armements. La cote de toutes les valeurs était à la hausse; le mouvement est plus fort qu'il l'a été depuis plusieurs semaines.

Le successeur de M. Berthiaume
Les Trois-Rivières, 15 (D.N.C.) — Le conseil municipal a reçu plusieurs demandes de personnes qui veulent succéder à M. Emile Berthiaume, remercié de ses services, comme chef de police et des pompiers des Trois-Rivières. Un membre du corps de police de Montréal avait déjà fait sa demande ainsi qu'un officier de l'armée canadienne qui demeure à Batican. La dernière demande reçue est celle de M. Maurice Bellefeuille, de cette ville.

Dans la rue, on suggère aussi les noms du chef Longval, de Shawinigan, du capitaine Vachon, du poste No. 2, Trois-Rivières, du major Pellerin, de cette ville et de M. Israël Lafontaine, agent d'assurances, MM. Charles Godin et Charles Gélinais, de cette ville, ont demandé à remplacer l'ingénieur Lambert, remercié de ses services. Le conseil nommera les remplaçants de ces deux fonctionnaires à sa prochaine réunion, tout probablement.

DOUZE ACTIONS
Les Trois-Rivières, 15 (D.N.C.) — Par l'entremise de son contentieux, la corporation de la cité des Trois-Rivières vient d'intenter en Cour supérieure douze actions contre des vendeurs de bière qui n'ont pas encore payé la taxe spéciale de \$200, qui a été récemment imposée par le conseil à ceux qui tiennent des tavernes et de \$200, à ceux qui tiennent des hôtels. Il y a sept actions de \$200, et cinq de \$400. Les vendeurs alléguent que cette taxe est illégale et que le règlement qui l'a instituée est ultra vires.

Dernières dépêches

De retour à Londres

Les délégués sinn feiners sont revenus dans la capitale anglaise, après quelques jours de repos — L'unité de l'Irlande est fondamentale.

Londres, 15 (S.P.A.) — Les délégués sinn feiners qui étaient allés passer le dimanche en Irlande, sont revenus à Londres, aujourd'hui. Leur visite et les entretiens qu'ils ont eus avec Eamon de Valera n'avaient pas trait à la conférence de Londres, car leur ligne de conduite est définie depuis longtemps. Ils ont discuté avec leur chef les détails du fonctionnement des divers départements de l'administration républicaine du Dail Eireann.

Questionnés sur les contre-propositions de l'Ulster, les délégués du Sinn Feiners ont répondu que l'unité de l'Irlande demeure absolument fondamentale au point de vue sinn feiner.

Lord Middleton, qui représente le groupe d'unionistes de l'Irlande méridionale qui s'opposent à tout partage de l'Irlande, a eu une entrevue, cet avant-midi, avec M. Lloyd George et les autres membres du cabinet anglais pour faire connaître au gouvernement les vues de ce groupe.

UNE REBELLION
Madras, 15 (S.P.A.) — Des messages de Calcutt, signalent une grande rencontre entre les rebelles et les troupes du gouvernement, près de la mosquée de Kanara, à Vayakad, où des désordres ont déjà éclaté. Un officier gurkha et douze soldats ont été blessés.

On croit que les rebelles ont subi de lourdes pertes.

TRIBUNAUX CIVILS

Pour démolir le garage Morgan

LA VILLE DE MONTREAL DECIDE D'INSTAURER UNE NOUVELLE ACTION - L'OPPOSITION DE LA GRANT DISTRIBUTING CO.

Me Saint-Pierre a présenté une requête hier matin devant le juge Archibald, tendant à faire démolir le garage Morgan, la Grant Distributing Co., Ltd., est objectée et a donné raison à la ville.

L'ELECTION DE M. BOISSEAU

La cause en contestation d'élections de Paul Bouchard contre Armand Boisseau, député provincial de Saint-Hyacinthe, est venue hier matin devant les juges Demers, D'Orimier et Martineau.

CONDAMNÉS A PAYER

Le juge Marchand a rendu jugement hier matin, en Cours supérieure, dans la cause de la Regal Silk Company Limited, de New-York, contre Pincus Blumenfeld et Jack Blumenfeld.

La compagnie demanderesse réclamait \$660.02, des défendeurs pour des marchandises vendues et livrées aux défendeurs.

Les marchandises étaient aux douanes et ils les offraient à la demanderesse pour qu'elle les reprenne.

La Cour a jugé que la défense des défendeurs était plus ou moins bien fondée et que toutes les probabilités étaient pour la demanderesse.

L'AFFAIRE DE LA RUE ANDERSON

Me Thomas Walsh a donné avis hier matin, à la ville que jeudi prochain, le 17 courant, il présentera un requête en Cours supérieure pour demander jugement dans l'affaire de la rue Anderson.

Le Bureau de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a tenu sa première assemblée plénière, le 5 novembre 1921.

Le Bureau de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a tenu sa première assemblée plénière, le 5 novembre 1921.

Le Bureau de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a tenu sa première assemblée plénière, le 5 novembre 1921.

Le Bureau de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a tenu sa première assemblée plénière, le 5 novembre 1921.

Le Bureau de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a tenu sa première assemblée plénière, le 5 novembre 1921.

Le Bureau de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a tenu sa première assemblée plénière, le 5 novembre 1921.

Le Bureau de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a tenu sa première assemblée plénière, le 5 novembre 1921.

Le Bureau de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a tenu sa première assemblée plénière, le 5 novembre 1921.

Le Bureau de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a tenu sa première assemblée plénière, le 5 novembre 1921.

Le Bureau de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a tenu sa première assemblée plénière, le 5 novembre 1921.

Le Bureau de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a tenu sa première assemblée plénière, le 5 novembre 1921.

Le Bureau de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a tenu sa première assemblée plénière, le 5 novembre 1921.

Le Bureau de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a tenu sa première assemblée plénière, le 5 novembre 1921.

Le Bureau de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a tenu sa première assemblée plénière, le 5 novembre 1921.

Le Bureau de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a tenu sa première assemblée plénière, le 5 novembre 1921.

Le Bureau de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a tenu sa première assemblée plénière, le 5 novembre 1921.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CONSEIL CENTRAL

Le Conseil central des Syndicats catholiques et nationaux a tenu ses élections semi-annuelles à sa dernière assemblée tenue à la salle des Syndicats catholiques, 3 Craig est.

Le même bureau d'officiers a été nommé. Voici les résultats: président, D. Pilon, réélu pour le deuxième terme; G. Bernier, vice-président pour un deuxième terme; secrétaire-archiviste, R. Jolicoeur; secrétaire-correspondant, J.-P. Malo; secrétaire-financier, Gérard Tremblay; trésorier, A. Sénécal; statisticien, L.-O. Barilneau; commissaire-ordonnateur, Zénon Santerre; sergent d'armes, B. Abel.

Les délégués J.-L. Vachon, des plombiers et M. Hallé, Z. Santerre et B. Hébert, des wagonniers ont été installés. M. E. Provost et M. J.-B. Huot ont été respectivement président et secrétaire d'élection.

Le comité exécutif a présenté deux rapports importants. Le comité a fait l'étude des lois relatives aux compensations dans les accidents de travail. Le comité trouve que la loi actuelle est assez bonne mais qu'elle est appliquée d'une manière parfois injuste pour l'ouvrier.

Une résolution de sympathie a été votée à M. l'abbé Edmour Hébert qui vient d'être affligé de la perte de sa soeur, récemment décédée.

Le comité exécutif est favorable en principe à se faire représenter à la Chambre de commerce; il demande que le secrétaire-correspondant écrive à M. Lorrain pour obtenir les détails d'admission qui sont nécessaires. M. J.-B. Beaudoin, trésorier de la Confédération, a fait rapport sur l'assemblée du Bureau confédéral. L'élection des membres des différents comités aura lieu à la prochaine assemblée du conseil central.

CONFEDERATION CATHOLIQUE

Le Bureau de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a tenu sa première assemblée plénière, le 5 novembre 1921. Assistants: MM. P. Beaulé, président; H. Poirier, secrétaire; A. Morin, vice-président et J.-B. Beaudoin, trésorier. M. l'abbé Max. Fortin et M. J.-E.-A. Pin, ex-secrétaires étaient aussi présents. Il a été décidé que la Confédération verrait à l'établissement de fédérations de métier suivantes: plombiers, charpentiers-pulperie et barbiens. L'organisme de la Confédération sera mis en branle en janvier 1922; des formulaires d'affiliation à la Confédération seront bientôt envoyés aux syndicats de la province. Le Bureau s'est nommé deux représentants auprès des gouvernements: M. A. Morin, auprès du fédéral et M. Beaulé, auprès du provincial. La Confédération a nommé un organisateur provincial salarié en février prochain. Une assemblée plénière du Bureau confédéral aura lieu en février.

CHEZ LES TEXTILES

Les ouvriers textiles de Montréal sont convoqués pour ce soir, à une assemblée extraordinaire à la salle Tremblay, 1597, Ste-Catherine est. Le comité syndical a tenu une entrevue par son représentant, M. J.-B. Beaudoin, avec M. Daniels, deuxième entrevue, par MM. Poirier, Soulières, arrangeurs de métier et MM. G. Tremblay et J.-B. Beaudoin, avec M. Bishop. Des rapports de ces entrevues seront donnés. Il y a un grand intérêt pour les ouvriers textiles à assister à ces assemblées; qu'ils viennent en foule. L'assemblée commencera à 8 heures 30 précises.

SYNDICAT DES TYPOS

Le Syndicat catholique et national des typos se réunit, mercredi soir, à la salle des Oeuvres paroissiales, 1939, rue St-Dominique. Une importante communication des maîtres-imprimeurs sera lue. La question d'assurance sera l'ordre du jour. Que tous les membres soient présents. L'assemblée commencera à 8 heures 30 précises.

CHEZ LES CORDONNIERS

L'Union nationale des travailleurs en chaussure est depuis jeudi un syndicat catholique et national des cordonniers. La nouvelle succède dans l'industrie de la chaussure un vif intérêt et l'on espère qu'un mouvement actif le recrutement se fera bientôt sentir. L'assemblée, à la suite de laquelle cette importante décision a été prise a eu lieu mercredi dernier à la salle Gareau, 243, Maisonneuve. L'Union nationale des travailleurs en chaussure avait été d'abord un syndicat catholique et les organisateurs du mouvement national catholique avaient largement contribué à sa fondation et à ses succès. Des difficultés au bout de quelques mois relativement au caractère que devait avoir l'Union nationale des travailleurs en chaussure furent cause que cette union s'éloigna du mouvement auquel elle était d'abord sortie. Un fort élément

était resté favorable aux Syndicats catholiques et nationaux. L'Union nationale des travailleurs en chaussure est demeurée affiliée pour quelque temps à la Fédération canadienne du travail, elle rompit il y a déjà plusieurs mois, pour devenir indépendante. Elle revient, pourrait-on dire, au bercail. Le comité exécutif de l'Union nationale des travailleurs en chaussure a eu ces jours derniers, plusieurs entrevues avec les représentants des Syndicats catholiques. Ceux-ci désignèrent auprès de l'Union M. A. Charpentier et G. Tremblay qu'accompagnaient M. l'abbé E. Hébert.

L'assemblée de mercredi était sous la présidence de M. Métyer. M. Charpentier, invité à parler à l'établissement de l'Union nationale des travailleurs en chaussure n'eut pas le temps de parler. Les Syndicats catholiques et nationaux prennent sans cesse du terrain et sont pratiquement les seuls représentants du mouvement national dans la province; plus tard lorsque les unions nationales ou canadiennes non-catholiques de cette province ou des autres provinces seront en force, les Syndicats catholiques se feront un devoir d'entretenir avec elles des rapports amicaux. M. Charpentier a fait l'histoire du mouvement ouvrier. Il a ensuite montré qu'on ne pouvait être neutre sur des questions comme celle des rapports entre le capital et le travail. M. G. Tremblay, deuxième orateur a montré la nécessité du caractère catholique du syndicalisme ouvrier. La religion doit être la sauvegarde de la justice, et de la charité qui doivent présider aux relations du capital et du travail. Le salaire et les conditions de travail en général doivent être justes et pour être justes ce salaire et ces conditions de travail, quoiqu'elles soient entières économiques, doivent s'inspirer de la religion, du côté patronal comme du côté du travail. Les principes de l'économie du capital ne peuvent être respectés des droits mutuels et des devoirs réciproques; conciliation et arbitrage. Quand tous les procédés pacifiques ont été épuisés et que les réclamations sont justes et raisonnables, le syndicat si espoir de succès est fondé, peut autoriser le chômage forcé, la grève. L'orateur parle ensuite des coopératives de consommation au sein des Syndicats catholiques. M. l'abbé E. Hébert termine les discours en rappelant quelques incidents du passé et en notant que le passé n'est plus et qu'il s'agit de l'avenir. Le Syndicat catholique et national des cordonniers devra être franchement et sincèrement un syndicat catholique. Il acceptera un aumônier et la prière sera avant et après les assemblées. Il n'y a rien d'effrayant à cela. La Fédération américaine du travail elle-même, en ouvrant ses congrès, fait réciter la prière par ses chapelains; les ouvriers ont besoin des lumières divines qui au reste ne peuvent leur nuire. M. l'abbé Hébert ajoute que le syndicat est un droit d'espérer que plusieurs manufactures lui donneront une certaine préférence et peut-être davantage. M. Hébert parle aussi des syndicats catholiques de Hollande qui ont fait beaucoup pour les ouvriers. Les orateurs ont été applaudis longuement.

Après le départ des invités, le vote a été pris et fut quasi unanime en faveur du syndicalisme catholique. La prochaine assemblée de l'Union aura lieu mercredi prochain à la salle Gareau. M. Desroches demeure encore l'agent d'affaires.

Le transport des troupes aux Indes

LE SCOTIAN ET LE VICTORIAN - SONT CONVERTIS TEMPORAIREMENT EN TRANSPORTS MILITAIRES.

On a appris, il y a quelque temps, que le gouvernement britannique avait décidé de noiser pour le transport des troupes impériales aux Indes, deux navires de la compagnie du Pacifique Canadien, le Scotian et le Victorian, des paquebots qui faisaient autrefois partie de la flotte de la ligne Allan, acquise durant la guerre par le Pacifique Canadien.

Cette décision du War Office anglais aura pour effet de réduire considérablement les frais occasionnés par le transport des troupes chaque hiver, car l'affrètement durant la haute saison de ces deux navires affectés ordinairement au service des passagers sur l'Atlantique-nord, coûtera beaucoup moins cher que si, comme d'habitude, on avait nolisé des paquebots construits spécialement pour naviguer dans les mers tropicales, au moment même où le trafic des touristes vers les pays chauds est le plus considérable.

Il est vrai qu'il a fallu faire effectuer à bord du Scotian et du Victorian, afin de les rendre propres à leurs nouvelles fonctions, des réparations assez importantes, surtout en ce qui concerne la ventilation générale, car l'on comprend que, pour le transport de milliers d'hommes sous le soleil brûlant de l'équateur, il faut nécessairement des quartiers spacieux et bien aérés, mais ces travaux ont été relativement vite expédiés.

Déjà, le Scotian est parti de Southampton avec un fort contingent de soldats, et lorsque le maire de cette ville ainsi qu'un groupe d'officiers du gouvernement et de la compagnie firent l'inspection du vaisseau, ils déclarèrent que ce qui avait été fait en vue d'améliorer l'aménagement intérieur, était parfaitement réussi. De multiples événements ont été installés un peu partout, et les cabines particulièrement sont tout à fait confortables.

En dépit de toutes ces modifications, on estime qu'il en coûtera comparativement peu pour remettre ces navires en état de reprendre leur service régulier sur l'Atlantique, entre Liverpool et les ports du Saint-Laurent.

Durant la guerre, le Scotian avait déjà été utilisé comme transport militaire, naviguant sur une distance totale de 128,000 milles au service du gouvernement et prenant à son bord plus de 56,000 officiers et soldats. Il fut activement mêlé aux opérations de Gallipoli.

(Communiqué)

Erreur

Une nouvelle parue dans le Devoir de samedi, sous le titre Mort soudaine, mentionnait Mme Lavigne comme morte au no 178, rue Montcalm. Ce numéro est inexact.

VERDUN

LA COMMISSION A DES MÈCONTENTS

AU CONSEIL MUNICIPAL DE VERDUN, M. COHN ATTAQUE A FOND DE TRAIN LA COMMISSION METROPOLITAINE DE MONTREAL - DROITS USURPÉS.

L'échevin Cohn a profité de la séance du conseil municipal de Verdun pour lancer une vigoureuse attaque contre la commission métropolitaine, qui dans son opinion, usurpe les pouvoirs des municipalités autonomes de l'île de Montréal.

Le maire Leclair a cherché à rétablir les choses au point, puisqu'il était directement visé, faisant lui-même partie de la commission métropolitaine; il a déclaré que les maîtres qui composent la commission agissent comme individus seuls et ne peuvent engager les conseils municipaux dont ils sont les membres.

La discussion est survenue à l'occasion de l'emprunt de \$50,000 que la municipalité de Verdun avait demandé à la commission, pour lui permettre d'entreprendre des travaux permanents qui s'imposaient à la voirie, à l'égoutage, au service des incendies. L'échevin Cohn a remarqué que la permission s'est faite trop longuement attendre, et cela en dépit de l'excellente position financière de Verdun. Il a blâmé les commissaires d'avoir été la cause directe du retard de tant de travaux urgents et s'est étonné que le protocole soit aussi chargé de formalités.

La séance s'est ajournée après des affaires de routine.

Collège de l'Assomption

La fête traditionnelle de Sainte-Cécile sera célébrée lundi, le 21 novembre. Les élèves ont préparé pour la soirée, un programme varié et attrayant: une comédie, "Télé-Folle", (Antony Mare), un chœur, "A l'effort", (Gouard), solos de violon, orchestre et fanfare.

Contraintement à ce qui est annoncé, le tirage du "Sedan-Ford" mis en loterie, au bénéfice du collège, ne se fera pas ce soir-là. Pour répondre au désir d'un grand nombre d'amis qui, dans la circonstance, nous ont donné un si généreux concours, le tirage se fera à Montréal, samedi, le 26 novembre. Une grande soirée sera organisée à cet effet, dans la salle paroissiale de Saint-Edouard, angle des rues Saint-Denis et Beaubien.

Tout le public sera admis. Les "Anciens" et amis du collège y sont tout particulièrement invités. (Communiqué)

Euchre acadien

C'est ce soir, à la salle de l'Assistance Publique, 338 est, Laguachetière, que les dames Acadiciennes donneront leur euchre, au profit de l'Église Souvenir de Grand Pré, N.E. J.-A. Richard.

Le projet est beau et mérite d'être encouragé. En effet, tous ceux qui se rendront à la salle, ce soir, contribueront, en achetant une carte de euchre de 50 cents, à l'érection d'une église, qui remplacera l'ancienne église St-Charles où, en 1755, les Acadiciens de Grand Pré furent enfermés et faits prisonniers par Winslow et ses soldats.

Les cadeaux, qui sont toujours, avec raison, une attraction, sont nombreux et de bonne valeur. On compte de belles broderies et de magnifiques tricots tous faits à la main. (Communiqué)

Feu la comtesse d'Eu

Paris, 15 (S. P. A.). — La comtesse d'Eu, fille de l'ancien empereur du Brésil, Don Pedro II, et de l'ancienne impératrice Thérèse, est morte ici, hier, à l'âge de 75 ans.

La comtesse d'Eu qui, avant de se marier, portait le nom de princesse Izabel de Braganza, était née à Rio-de-Janeiro, en 1846. Elle était la fille aînée de l'ancien empereur Pedro II, du Brésil, et devait hériter du trône du Brésil. Son père abdiqua en 1889. Le 15 octobre 1864, elle épousa Louis-Gaston d'Orléans, comte d'Eu, dont elle eut trois enfants, dont l'absence de son père en Europe et en Amérique, elle fut trois fois régente du Brésil.

Durant une de ses régnances elle signa un décret abolissant l'esclavage sans compensation pour les propriétaires.

Banquet des anciens de Bourget

Les invitations pour le banquet des anciens élèves du collège Bourget ont été envoyées et des réponses favorables arrivent en grand nombre au bureau du président, M. Horace-J. Gagné, 83 ouest, rue Craig.

Le président de l'Université de Montréal, sir Lomer Gouin, a accepté l'invitation d'être présent à ce dîner.

Notre folkloriste canadien, M. Marchand, égaiera l'assemblée en interprétant quelques chansons canadiennes.

Concert Mongenais Gadoury

On annonce pour le 16 novembre prochain, un concert donné par Madame Mongenais-Gadoury, dans la salle "St-Sulpice", sous la présidence de l'hon. L.-A. David avec le concours de Messieurs Joseph Saucier baryton, et Albert Chamberland, violoniste. Madame Mongenais-Gadoury possède une voix très intéressante et chante admirablement bien la romance. Nous aurons l'occasion d'entendre ses belles sources vocales dans plusieurs groupes de chansons modernes et dans des duos avec Monsieur Saucier. Le succès de son concert de l'an dernier laisse prévoir une soirée artistique qu'il ne faudra pas manquer. Les critiques proclament d'ailleurs, Madame Mongenais-Gadoury comme un de nos bons sopranos lyriques. Monsieur Joseph Saucier, le baryton toujours apprécié et M. Albert Chamberland, dont la valeur

AVAIT PERDU TOUT ESPOIR

MADAME TOUCHET EST BIEN TENANTE HEUREUSE ET BIEN PAUVRE - ELLE DÉCLARE QUE LE TANLAC EST LE PLUS MERVEILLEUX MÉDICAMENT QUI SOIT AU MONDE.

"Si toutes les personnes qui souffrent et qui ont jusqu'ici cherché en vain un soulagement, savaient quel merveilleux médicament c'est que le Tanlac et les résultats qu'il a donnés dans mon cas, elles n'hésiteraient pas à s'en procurer une bouteille", déclare tout récemment Madame Marie Touchet, demeurant à Beauport, (P. Q.).

"Pendant quatre ans j'ai souffert terriblement de l'estomac. Je ne savais plus ce que c'était que d'avoir faim et je ne mangeais presque plus rien. Le seul fait de me mettre à table me donnait des haut-le-cœur, et la seule vue des aliments me tournait le cœur. J'étais tellement nerveuse que la sonnette de la porte suffisait à me mettre dans tous mes états. Le foie fonctionnait très mal et j'avais constamment une atroce douleur dans les reins. Mon cas s'aggravait en dépit de tout ce que je pouvais faire, je maigrissais et n'avais plus guère de courage pour supporter mes maux.

"Je bénis le jour où je pris du Tanlac, car il m'a soulagée de façon rapide alors que tous les remèdes imaginables ne m'avaient donné aucun résultat. J'ai maintenant un robuste appétit. Je mange bien et tout ce que je mange me réussit à la perfection. Le foie fonctionne très bien et je n'ai plus jamais mal dans le dos. Je ne suis plus du tout nerveuse et le dort toute la nuit sans m'éveiller du sommeil paisible et réparateur d'un enfant. J'ai engraisé de dix livres, je me porte à ravir et je ne saurais dire trop de bien du Tanlac."

Le Tanlac est en vente partout dans les meilleures pharmacies.

artistique est trop connue pour en faire l'éloge, agrémenteront de leur art l'attrait de cette soirée. La cause est donnée aux membres du personnel enseignant et au public que les bureaux de la Commission Scolaire du District Ouest seront transportés au no 2198, rue Saint-Jacques, à partir du 15 novembre courant. — Tél.: Westmont 492.

Par ordre, J.-DAVID PILON, Dir.-Sec.

AVIS

est donné aux membres du personnel enseignant et au public que les bureaux de la Commission Scolaire du District Ouest seront transportés au no 2198, rue Saint-Jacques, à partir du 15 novembre courant. — Tél.: Westmont 492.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuitement. MARION & MARION

EDUCATION

CHAMBRES A LOUER - 15 sous jusqu'à 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. TROUVE - jusqu'à 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. PERDU - jusqu'à 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI - jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. DEMANDES D'ÉLEVÉS - jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

AGENTS DEMANDÉS

Bons agents, hommes ou femmes peuvent être employés pour solliciter dans la ville ou la campagne pour marque bien connue partout. Écrire casier no 17, Le Devoir.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MÉCANICIENS demandés. Suivez les cours, jour ou soir. Licence gagnée, position assurée. Écrivez pour détails. 708, St-Denis, 708, St-Denis, Est. Tél. Pat 4344.

ACCORDEUR DE PIANO

ALEXANDRE GERMAIN Accordeur de pianos, réparations de tous instruments, ancien professeur d'accordage à Nazareth. S'adresser 192, avenue Mont-Royal Est. Tél. St-Louis 178 ou Galumet 1465.

SERRURIERS

E. TELLIER serrurier-armurier, 205 Dorchester Est, angle Saint-Denis, Montréal. Expert en réparations de graphophones, serrures, clés, armes à feu. Prompt travail. Satisfaction garantie.

COLLEGE DE BARBIERS

Vous voulez occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Meier Barber College, 67 St-Laurent.

AVAIT PERDU TOUT ESPOIR

MADAME TOUCHET EST BIEN TENANTE HEUREUSE ET BIEN PAUVRE - ELLE DÉCLARE QUE LE TANLAC EST LE PLUS MERVEILLEUX MÉDICAMENT QUI SOIT AU MONDE.

"Si toutes les personnes qui souffrent et qui ont jusqu'ici cherché en vain un soulagement, savaient quel merveilleux médicament c'est que le Tanlac et les résultats qu'il a donnés dans mon cas, elles n'hésiteraient pas à s'en procurer une bouteille", déclare tout récemment Madame Marie Touchet, demeurant à Beauport, (P. Q.).

"Pendant quatre ans j'ai souffert terriblement de l'estomac. Je ne savais plus ce que c'était que d'avoir faim et je ne mangeais presque plus rien. Le seul fait de me mettre à table me donnait des haut-le-cœur, et la seule vue des aliments me tournait le cœur. J'étais tellement nerveuse que la sonnette de la porte suffisait à me mettre dans tous mes états. Le foie fonctionnait très mal et j'avais constamment une atroce douleur dans les reins. Mon cas s'aggravait en dépit de tout ce que je pouvais faire, je maigrissais et n'avais plus guère de courage pour supporter mes maux.

"Je bénis le jour où je pris du Tanlac, car il m'a soulagée de façon rapide alors que tous les remèdes imaginables ne m'avaient donné aucun résultat. J'ai maintenant un robuste appétit. Je mange bien et tout ce que je mange me réussit à la perfection. Le foie fonctionne très bien et je n'ai plus jamais mal dans le dos. Je ne suis plus du tout nerveuse et le dort toute la nuit sans m'éveiller du sommeil paisible et réparateur d'un enfant. J'ai engraisé de dix livres, je me porte à ravir et je ne saurais dire trop de bien du Tanlac."

Le Tanlac est en vente partout dans les meilleures pharmacies.

artistique est trop connue pour en faire l'éloge, agrémenteront de leur art l'attrait de cette soirée. La cause est donnée aux membres du personnel enseignant et au public que les bureaux de la Commission Scolaire du District Ouest seront transportés au no 2198, rue Saint-Jacques, à partir du 15 novembre courant. — Tél.: Westmont 492.

Par ordre, J.-DAVID PILON, Dir.-Sec.

AVIS

est donné aux membres du personnel enseignant et au public que les bureaux de la Commission Scolaire du District Ouest seront transportés au no 2198, rue Saint-Jacques, à partir du 15 novembre courant. — Tél.: Westmont 492.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuitement. MARION & MARION

EDUCATION

CHAMBRES A LOUER - 15 sous jusqu'à 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. TROUVE - jusqu'à 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. PERDU - jusqu'à 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI - jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. DEMANDES D'ÉLEVÉS - jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

AGENTS DEMANDÉS

Bons agents, hommes ou femmes peuvent être employés pour solliciter dans la ville ou la campagne pour marque bien connue partout. Écrire casier no 17, Le Devoir.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MÉCANICIENS demandés. Suivez les cours, jour ou soir. Licence gagnée, position assurée. Écrivez pour détails. 708, St-Denis, 708, St-Denis, Est. Tél. Pat 4344.

ACCORDEUR DE PIANO

ALEXANDRE GERMAIN Accordeur de pianos, réparations de tous instruments, ancien professeur d'accordage à Nazareth. S'adresser 192, avenue Mont-Royal Est. Tél. St-Louis 178 ou Galumet 1465.

SERRURIERS

E. TELLIER serrurier-armurier, 205 Dorchester Est, angle Saint-Denis, Montréal. Expert en réparations de graphophones, serrures, clés, armes à feu. Prompt travail. Satisfaction garantie.

COLLEGE DE BARBIERS

Vous voulez occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Meier Barber College, 67 St-Laurent.

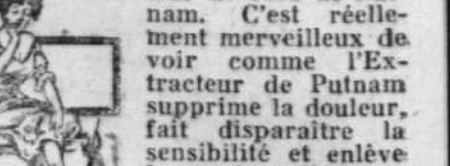
La diète ne suffit pas à conserver la santé

Vous pouvez charger votre table de nourriture digestible et saine, et cependant ne pas prendre de forces. Qu'y a-t-il? La foie est paresseux, l'estomac surchargé, les intestins sont inactifs. Les Pilules de Dr Hamilton apportent un prompt soulagement. Elles donnent aux personnes faibles et malades la force et la santé en maintenant leur organisme libre d'impuretés. Ceux qui régularisent leur système avec les Pilules de Dr Hamilton n'ont ni indigestion ni maux de tête provenant de la constipation, ils se sentent complètement vivifiés, parce qu'ils maintiennent leur organisme en bon état de fonctionnement. Pour revivifier et stimuler tout votre être, pour écarter la léthargie et la lassitude, rien n'est comparable aux Pilules de Dr Hamilton, qui inmanquablement apportent belle apparence, lucidité d'esprit, bonne santé, 25 sous chez tous les marchands, ou de The Catarhozone Co., Montréal.

serie sera faite par M. l'abbé Lambert, aumônier des Dames du Sacré-Coeur. (rév.)

Un remède ancien et mer veilleux contre Cors et Verrues

Tous ces cors irritants peuvent s'enlever sans douleur et rapidement avec une application de l'Extracteur de cors de Putnam. C'est réellement merveilleux de voir comme l'Extracteur de Putnam supprime la douleur, fait disparaître la sensibilité et enlève le cor jusqu'à la racine. C'est un travail propre et net que l'Extracteur de Putnam accomplit. Il n'y a pas de remède aussi rapide et aussi sûr qu'une bouteille de 25 sous de l'Extracteur de Putnam. Les pharmaciens le vendent et le recommandent.



ANTIKOR LAURENCE. CURE RADICALE DES CORS. SOUS EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT. 25 S. FRANCO PAR LA POSTE. A. LAURENCE, MONTREAL.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCES ET VITRES

ASSURANCE BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association. Taux avantageux aux assurés. Commission libérale aux agents.

LA COMPAGNIE PROV

Le maire veut des bons chefs

LE CONSEIL AJOURNE, A SA DEMANDE, LA NOMINATION DE LA COMMISSION DU SERVICE MUNICIPAL. LES RAPPORTS SONT ADOPTES A L'EXCEPTION D'UN SEUL. — DIVERSES REQUETES.

Le maire a fait ajourner sine die la nomination de la commission du service municipal, à la séance régulière du conseil, hier après-midi. Ce qu'il importe d'abord, a-t-il déclaré, c'est de nommer des chefs de services compétents, puisqu'ils devront faire partie de par leurs fonctions, de cette commission.

Les conseillers ont abondé en ce sens et retardé à plus tard l'adoption du premier article du feuillet du jour. Par contre ils ont adopté, à l'exception d'un seul les rapports que les commissaires leur avaient soumis, rapports dont voici la liste :

Acte de vente de M. Narcisse Lavigne à la ville de Montréal relatif à une lisière de terrain pour l'élargissement du boulevard Saint-Laurent.

Rapport du directeur des travaux publics au sujet des lignes homologuées de la rue Resther, entre les rues Gilford et Laurier.

Rapport permettant à la banque des Marchands de construire des voûtes sous le trottoir des rues Drummond et Sainte-Catherine.

Rapport recommandant d'accorder à la compagnie United Amusement la permission de construire deux soutes à charbon et un monte-charge sous le trottoir de la rue Saint-Hubert, angle de la rue Beau-bien.

Projet d'acte de vente et de transport à la ville d'un terrain faisant partie de la rue Hutchison, en conformité d'un jugement de la Cour suprême du Canada.

Rapport recommandant que le nom de la rue Mathieu soit changé en celui de l'avenue Goulet, rapport ajourné.

Rapport de l'ingénieur surintendant de l'aqueduc demandant un crédit supplémentaire de \$12,000 pour la pose de nouveaux services d'eau.

Rapport du chef du service des incendies au sujet de l'emmagasinage et de la fabrication de produits de nitrocellulose.

A l'article des requêtes, M. Lalonde a rappelé au maire la promesse qu'il a faite au cours de la campagne électorale, aux contribuables de Maisonneuve de réduire la taxe foncière à \$1.35 et de supprimer pour eux la taxe spéciale, imposée lors

de l'annexion de Maisonneuve à tous ses propriétaires fonciers. M. Lalonde a préparé un avis de motion par lequel il priera la commission de législation de s'adresser à la législature dans ce but.

Une seule question a été référée à l'une des commissions d'étude. Le comité exécutif recommandant l'étude particulière d'un projet de règlement concernant l'emmagasinage et la fabrication de produits de nitrocellulose. L'étude du projet, préparé par le service des incendies, a été confiée aux membres de la commission de la sûreté publique dont M. l'échevin Vandellac est président.

Une ébauche du règlement définitif ce produit qui sert comme explosif ou comme charge motrice; en souligne l'extrême danger en cas d'incendie et recommande d'en soumettre l'emmagasinage et la fabrication à une réglementation plus stricte. On veut soumettre les fabricants ou les marchands du produit à l'obligation de la patente et les engager à prendre toutes sortes de précautions.

Le maire Martin a soumis deux communications au sujet du recensement et de la visite du maréchal Foch. Dans la première, M. Meighen promet une révision des chiffres du recensement de Montréal, et dans l'autre, M. Martin répond à M. Léon Lorrain que l'invitation au maréchal Foch relève plutôt des autorités fédérales pour le faire venir au pays.

Le comité exécutif est prié de recommander la mise en vigueur du règlement 559 au sujet des camions automobiles. Les autres articles déposés sur la table concernent la construction d'un viaduc, rue Baby, celle d'un marché dans le Nord, et la nomination des représentants du conseil au bureau de direction de l'École technique de Montréal.

Au collège Sainte-Marie

A l'occasion du IIIe Centenaire de saint Jean Berchmans, il y aura une séance littéraire et musicale. La répétition de la séance pour les enfants des écoles et des couvents de la ville aura lieu jeudi après-midi, le 17, à 2 h. Les billets sont en vente à la procureur du collège, 232, rue Bleury. (Communiqué)

Au "Metropolitan"

New-York, 15 (S.P.A.) — La saison du Metropolitan Opera s'est ouverte ce soir, pour la première fois depuis 15 ans, sans Caruso. A la place du ténor, le géant Tullio Galtrì-Gasazza a présenté la première étoile du Metropolitan, Mme Galli-Curci, dans "La Traviata" de Verdi.

Le concert Chaliapine

Le célèbre chanteur russe Théodore Chaliapine sera à Montréal le 23 courant et donnera un concert au théâtre Saint-Denis. Chaliapine est reconnu comme le plus célèbre et le plus belle basse du monde entier. Les témoignages des plus illustres critiques font foi de la beauté de sa voix comme de son art consommé du chant. Demeuré en Russie depuis le commencement de la guerre, Chaliapine a pu cette année, obtenir un congé de quelques mois du gouvernement soviétique. Il a chanté en France et s'est rendu en Angleterre où il a remporté un succès sans précédent. Il a chanté dimanche soir au Aeolian Hall. Il viendra à Montréal, le 23 courant. Chaliapine ne chante pas à son bénéfice; il vient en Amérique pour recueillir des fonds pour ses malheureux compatriotes qui souffrent si cruellement de la famine. Son concert ici, au théâtre Saint-Denis, sera une véritable fête de l'art. C'est la première fois que le grand artiste russe chantera au Canada. On doit remarquer également que Montréal sera la seule ville canadienne à recevoir sa visite.

Les billets pour ce concert sont en vente et s'élèvent avec une grande rapidité.

Mademoiselle, monsieur

Vous allez, ce soir, au euehrecconcert organisé par l'Association professionnelle des employés de magasins, affiliée à la Fédération Saint-Jean-Baptiste? Voilà ce que l'on entend partout, en tramway, sur la rue, au magasin, à la maison. C'est qu'aussi ce euehrecconcert sous le patronage de M. J.-N. Dupuis, président de la maison Dupuis frères, sera l'un des événements récréatifs de la présente saison, à tous les points de vue. Le concert seul vaut le prix du billet; les prix sont beaux, riches et nombreux; l'assistance sera distinguée, Mademoiselle, Monsieur, y allez-vous?

Quelques billets encore en vente à la porte de la salle.

A l'hôpital des incurables

Mercredi, le 16 du mois courant, les Soeurs de l'Hôpital des Incurables feront célébrer dans leur chapelle un service pour les membres défunts de l'Association. Les Dames patronesses et les amis de l'Œuvre sont tout spécialement invités d'y assister.

Appel rejeté

Québec, 15 (S. P. A.) — Le juge Gibbons a, hier, rejeté l'appel de Arthur St-Germain, propriétaire du Théâtre Canadien, qui en a appelé du jugement de la Cour des sessions, imposant une amende pour violation de la loi du dimanche, en ouvrant le théâtre le dimanche.

Pour Vous Mesdames Chez GOODWIN

Oui, Mesdames, vous trouverez chez Goodwin tout ce que demande la nouvelle température, tout ce qu'il faut pour suivre la mode pas à pas.

NOS COSTUMES

49.75

En duvetine et en velours de laine.

69.75 et 75.00

En velours de laine d'une superbe qualité, une belle variété des plus nouveaux modèles et les plus nouvelles couleurs.

110.00 à 375.00

Costumes garnis de fourrure. Réellement un très beau choix.

ELEGANTES JUPES A PLIS

LES MEILLEURES ETOFFES—LES PLUS NOUVEAUX MODELES—LES PLUS NOUVELLES COULEURS

12.95

Jupes en velours tout laine, et en serges de la plus belle et de la plus souple des qualités, taillées en les plus nouveaux modèles pour cet automne et cet hiver.

En marine avec carreaux gris et blancs. Quadrillé fauve et bleu. Quadrillé brun et fauve. Quadrillé noir et blanc. Quadrillé bleu et gris.

—Au deuxième.

NOS MANTEAUX

24.75

Manteaux en frise, gris ou bruns, collet en simili-castor, entièrement doublés.

34.75

En velours de laine, entièrement doublés, collet de simili-castor ou de loup.

49.75

En duvetine et velours de laine, entièrement doublés de soie, garnis de simili-castor, phoque, opossum. En brun, marine, tabac, havane, fauve et taupe.

54.75

En velours tout laine américain, non garnis, bien doublés. En brun, marine, fauve et renard.

65.00 à 85.00

Manteaux genre mante en riche Bolivia, non garnis de fourrure.

95.00 à 210.00

Manteaux en superbes étoffes, garnis d'écureuil, opossum, castor, mouton, martre et autres fourrures, tous richement doublés.

A NOTRE SALON FRANCAIS RABAIS DE 25%

sur un grand nombre de chapeaux modèles.

Ce sont des modèles pour la fin de l'automne et le commencement de l'hiver, tous exclusifs évidemment.

Chapeaux pour l'après-midi, pour la rue, pour la danse, pour toutes les occasions possibles.

Ce rabais de 25% sur des prix qui sont déjà modérés devrait être un encouragement irrésistible.

—Au deuxième

CHAPEAUX Originaux et exclusifs

10.50 et 12.50

Ces produits de nos ateliers vous charmeront par leur fraîcheur et leur distinction exclusives.

En peluche-fourrure, Lyons de soie, panne, drap, tissu métallique et soie. Garnitures de draperies en tissu doré ou argenté, motifs brodés en fil métallique, fleurs, fruits, ornements variés.

En noir, brun, marine, faisan, scarabée, castor, saphir, taupe, coquelicot et combinaisons variées.

—Au deuxième.

VOILETTES FRANCAISES

Création captivantes et exclusives parisiennes, en une variété étonnante de dessins et nuances. Rondes et carrées.

1.95 à 12.00

—Au rez-de-chaussée

Feuilleton du "Devoir" LA PUPILLE DE ROBERT QUESNAY Par ANGEL FLORY

24 (suite)

"Votre soeur, notre sainte, ainsi que je me plais à la nommer, est venue, le 2 novembre, passer quarante-huit heures avec nous. C'était, en même temps que la fête des Morts, le jour de l'anniversaire de notre Jacques. Quelle singulière et émouvante chose que Dieu l'ait rappelé à lui ce jour-là! Nous avons communiqué toutes trois dans la chapelle du Prieuré, nous venions de recevoir votre lettre. J'ai senti nos âmes si près les unes des autres! Après la Messe, Mme Quesnay a voulu aller au cimetière, sur la tombe de votre père, sur celle de ma pauvre maman et aussi sur celle de notre cher docteur, l'artisan de notre bonheur, Robert!

"Il faisait un temps atroce, la pluie tombait à torrents, et je revivais cette autre fête des Trépassés, où, accablée par ma première douleur, terrifiée par la pensée de la mort, je vous vis arriver, soutenant notre vieil ami, tous deux venant à moi, si bienveillants, si secourables...

"Ce jour-là, j'ai compris que je ne pouvais plus me passer de vous pour traverser la vie.

"Oh! cher, voilà de cela cinq années. Cette horrible guerre nous a séparés, non pas au lendemain, mais à la veille de notre bonheur. Et je n'ai pas cessé de vous sentir continuellement près de moi. Votre amour a fait mon espérance. Vos lettres sont ma force. Ah! vos lettres!... Robert, pourquoi n'avez-vous pas écrit? Quand donc viendra le jour béni?

Votre fiancée, "Anne."

Mlle de Rougerie au médecin-major R. Quesnay.

"Le prieuré, 9 novembre 1918. "Oh! mon Dieu! Rien de vous encore, et Germaine qui écrit ce matin pour demander de vos nouvelles! Je sais bien que les troupes avancent, que les services de l'arrière sont fatalement désorganisés. Mais comme c'est cruel de ne pas entendre votre voix, en ces jours d'espérance! Voyons, que j'essaie de me ressaisir, de causer avec vous, calmement, raisonnablement, ainsi que vous désirez que ce soit..."

"Germaine est donc repartie pour la région de Nancy le 3 au soir. Dans sa lettre dernière, elle raconte qu'ils sont continuellement bom-

nos pauvres pensées, tandis que nos doigts s'activaient sous la lampe, à confectionner de pauvres chaussettes grises.

"— Anne, m'a dit tout à coup Mme Quesnay, j'ai reçu ce matin une lettre du curé de Florent; il me dit que là-bas, en Argonne, les Allemands reculent chaque jour. Cependant, il n'a pu encore rejoindre son malheureux village ni aller visiter la tombe de notre Jacques, le jour des Morts; la neige est déjà tombée, les routes sont impraticables. Ah! ces tombes sous la neige!..."

"Sa voix tremblait en prononçant ces derniers mots.

"Alors, je me suis agenouillée devant elle, j'ai pris ses chères mains blanches entre les miennes et je les ai couvertes de baisers et de larmes... pour vous, et aussi pour moi, Robert... Je l'aime tant!

"Elle l'a compris, sans doute. Me serrant tendrement dans ses bras, elle a murmuré: "Te voilà bien ma fille! Je veux que dès maintenant tu me donnes le doux nom de mère, car je te confonds avec eux. Tu as tant souffert pour eux, près de mon coeur, depuis quatre ans!

"Oh! mon ami, combien je me sens plus à vous encore depuis cette heure!

"Votre Anne" Anne de Rougerie au médecin-major R. Quesnay.

"10 novembre 1918. "Pas de lettre... Oh! pas de lettre encore... Robert! Mon Dieu, faites que ces lignes lui parviennent! Et pourtant vous n'êtes pas mort, ce n'est pas possible... Avant de me quitter, vous m'auriez appelée... Et moi je vous aurais entendu! Mon ami, mon seul ami, je suis sûr que j'aurais entendu votre voix, cette voix que je chéris et qui a pris mon coeur!

"Ah! lorsque, morte, au fond de mon cercueil, enveloppée des voiles blancs que vous aimez, vos lettres me servent de coussin, le Christ que vous m'avez donné entre les mains. Vous viendrez, à la nuit tombante, prier près de ma tombe, j'entendrai votre voix. Ce sera une des douceurs de mon éternité... Le Dieu si bon n'en sera pas jaloux!... Mais vous survivez, cela, non... Je ne le peux pas... Ah! ma tête s'égare... Je ne sais plus, plus qu'une chose, c'est que je suis votre fiancée au delà de la vie.

"A." Anne de Rougerie au médecin-major Quesnay.

11 novembre. "Les cloches sonnent... Ah! qu'elles me font mal!... C'est comme le jour de la mobilisation... Ce sont les mêmes... Mais vous n'êtes plus là!... L'armistice, la libération, la fin, la paix! Et je ne sais rien de vous! Dix jours sans nouvelles!... Mais ce n'est pourtant pas si terrible, mon Dieu! Vous allez m'écrire, n'est-ce pas, Robert, me parler de notre bonheur?... Il faut, je dois être forte pour notre mère..."

(à suivre)



Délicate lingerie de soie 8.95



La Splendeur des ROBES DE DENTELLE POUR LE SOIR

Le noir dans les robes de soirées a atteint son plus haut point d'élégance dans les robes que nous venons de recevoir.

Quelques-unes d'entre elles sont en dentelle radium noire sur crêpe Canton ou charmeuse.

Généralement elles sont égayées d'un peu de couleur ce qui a pour résultat de faire davantage ressortir le noir.

Ici c'est une rose "American Beauty", là c'est une fleur à gros pétales de la nuance fuchsia, ailleurs c'est un galon argenté ou un bouquet de capucines au corsage.

Toutes les robes du soir ne sont pas noires évidemment. Par exemple, nous avons

SACS A MAIN VENANT D'EUROPE

Sacs de cuir venant de Paris, renfermant ce cachet français tout particulier. Dessins à la main d'oiseaux, de dragons et de fleurs exotiques. En riches nuances pour l'automne.

Sacs anglais d'une élégance sévère en les meilleurs cuirs, veau velours, tapir, peau de porc, crocodile, gazelle, maroquin et phoque... 5.00 à 85.00

—Au rez-de-chaussée



Bas pour Dames

Bas de cachemire pure laine, épais, côtes 4-1, entièrement façonnés, fins à la main. En nuances bruyère, lovat et autres, 2.75

Bas bruyère pure laine, entièrement façonnés, chevilles bien renforcées, talons et pointes doubles, coins brodés en soie. En bleu Saxe et pourpre, fougère et émeraude, topaze et bleu royal, pourpre et émeraude 2.25

Bas bruyère tout laine, plus épais que les précédents, fins à la main, entièrement façonnés, chevilles bien renforcées, talons et pointes doubles. En brun foncé, vert et lovat, 2.25

—Au rez-de-chaussée



SOULIERS DE SOIRÉE

Souliers une lanière en drap argenté, talons hauts ou "bébé" Louis, Largeurs A à D. Toutes les pointures... 10.00

Souliers de satin noir, perlés, une lanière, talons hauts ou "bébé" Louis... 12.00

Souliers une lanière en satin doré ou argenté. Talons hauts 14.00

Autres souliers de soirée de 8.00 à 12.00

—Au rez-de-chaussée



LA VIE SPORTIVE

LA NATIONAL HOCKEY LEAGUE S'EST RÉUNIE HIER À TORONTO

L'assemblée annuelle a lieu hier après-midi — On décide d'en revenir à l'ancien système de punition, où un joueur ne peut être remplacé pendant qu'il est à la clôture — Léo Dandurand élu au bureau des gouverneurs.

Toronto, 15. — (S.P.C.) — La "National Hockey League" s'est réunie en assemblée hier, hier après-midi. Il a été décidé de jouer une série de quarante-huit parties et les premiers de chaque série détailleraient pour le championnat. L'ancien système de punition, ainsi que le droit d'un gardien de buts de faire une passe à quarante pieds ont aussi été adoptés à l'assemblée. Léo Dandurand, de Montréal, a présenté ses lettres de créance prouvant qu'il avait fait l'acquisition de la franchise du club de hockey Canadien au prix de \$11,000 et il a été élu au bureau des gouverneurs comme remplaçant de George Kennedy.

LE BILLARD AU NATIONAL

La deuxième partie du tournoi de billard pour le championnat, classe A, a été jouée, samedi soir. M. Gustave Bertrand l'a emporté sur M. Jos. Rochon par 11 points.

La moyenne de M. Bertrand fut de 2-69 et celle de M. Rochon de 2-60.

Les plus fortes séries de M. Bertrand ont été 17, 14, 12 et celles de M. Rochon, 17, 16, 12.

Après la partie M. Rochon et Bertrand se sont plaints que les spectateurs n'observaient pas assez le silence.

Le sang-froid et une grande confiance en soi-même sont les qualités essentielles du bon joueur; mais ce dernier vient à perdre patience à cause de certaines critiques mal placées des spectateurs, et court le risque de voir une victoire certaine tourner en une défaite désastreuse et qui pourrait avoir un effet fâcheux sur le résultat final. Il semble que le public devrait se rendre de bonne grâce à la demande des concurrents.

Quel sera le vainqueur du présent tournoi? Nul ne peut le dire. Les chances sont égales. L'an dernier, M. Jos. Rochon est sorti vainqueur. Pourra-t-il répéter cet exploit cette année?

Comme l'on sait les parties sont de 150 points au cadre de 18-2 et sont jouées les mardi, mercredi et samedi soirs, à 8 h. 30, à la palestra du National.

Jusqu'à présent, 2 parties ont été jouées. La première a été gagnée par M. Marchessault qui avait comme adversaire M. Parent. La deuxième, par M. Bertrand sur M. Rochon.

Ce soir, M. Duchesneau rencontrera M. Vian et demain soir M. Marchessault, M. Bertrand.

Le classement des joueurs jusqu'à présent est le suivant: Gag. Perd. Marchessault 1 0 Bertrand 1 0 Parent 0 1 Rochon 0 1 Duchesneau 0 1 Vian 0 0

Les amateurs de billard sont invités à assister à ce tournoi. Il est probable que le vainqueur se rencontrera cet hiver avec M. Rodolphe Ménard, détenteur actuel du titre de champion de Montréal.

Nous annonçons que le vainqueur du tournoi qui se poursuit à la Palestre dans la classe A, deviendra propriétaire d'une coupe valant au moins \$50. Il y aura aussi un prix pour la plus forte moyenne, un pour la plus grosse série et en plus 2 autres prix pour ceux qui arriveront 2e et 3e dans le présent tournoi. Comme on le voit, le National ne néglige rien pour encourager ce genre de sport.

TOURNOI DE LA CLASSE "C"

Le tournoi de la classe C vient de se terminer par la victoire de M. J.-L. Blanchard.

Le tournoi de la classe B, qui est commencé depuis lundi dernier, le 7 novembre. Huit concurrents se disputent la première place. Une coupe sera décernée au vainqueur, et en plus il y a quatre autres prix.

Voici à date le rang de chaque joueur de cette classe:

Table with 3 columns: Player Name, Gains, Losses. Includes P. Cadotte, L.-R. Brodeur, P. Rhéaume, J.-E. Chamberland, E. Rhéaume, O. Dupont, A. Raymond, J.-L. Blanchard.

Les partis sont de 150 points à 18-2 et sont joués à la Palestre du National tous les lundi et vendredis soirs à 8 h. 30.

Ce tournoi mérite toute attention, car ses figurants sont les futurs joueurs de la classe A.

Les quilles

Voici le résultat des parties disputées, hier soir, dans la classe "A" de la M.B.A.:

Assurez-vous avec Girard et Girard, 65 St-Frs-Xavier, Tél. M. 6948.

de demain et les deux camps sont confiants. Le clan juif prétend que Thomas a trop de résistance pour Schneider. Les admirateurs de l'ancien champion amateur le disent trop habile pour le boxeur hébreu et ils affirment que Schneider fera un fou de Thomas pourvu qu'il s'en tienne à boxer et éviter de mêler. Les déductions des deux clans sont logiques, mais on rapporte Thomas en excellente condition et malheur à Schneider s'il l'atteint avec sa gauche. Le direct de Thomas pardonne rarement.

Table with 4 columns: Name, National, Violet, Total. Includes Croteau, Bernard, Saurez, Marcil, Desautels.

Table with 4 columns: Name, National, Violet, Total. Includes Memier, Goudreau, Bernard, Kaufman, Bernard.

Table with 4 columns: Name, National, Violet, Total. Includes Bryson, Lorenzi, Foucher, Talbot, Labelle.

Table with 4 columns: Name, National, Violet, Total. Includes H. Simon & Sons, Ltd, L. Dalpe, Lafanchise, C. Dalpe, Laplante, Sanguinet.

Table with 4 columns: Name, National, Violet, Total. Includes Gibb, Darling, Moir, Wallace.

Table with 4 columns: Name, National, Violet, Total. Includes Mahoney, Cousineau, Tabrett, Weinfield, Bessner.

Table with 4 columns: Name, National, Violet, Total. Includes Pete Herman, New-York, 15. (S.P.A.) —

Pete Herman obtient la décision. New-York, 15. (S.P.A.) — Pete Herman, de la Nouvelle-Orléans, ancien champion poids-coq, a obtenu la décision des juges contre Roy Moore, de St-Paul, dans un combat de quinze rounds, qui a eu lieu hier soir. C'était la première apparition de Herman depuis qu'il a perdu son titre à Johnny Buff, au mois de septembre dernier.

Herman a obtenu l'avantage dans chaque round à l'exception de la huitième où Moore a eu le meilleur et à la neuvième, qui fut nulle. L'ancien champion a fait belle figure dans l'"in-fighting".

Les activités de La Casquette

Il y a eu hier soir une importante réunion des recruteurs de La Casquette et des rapports des plus encourageants ont été soumis par les capitaines d'équipe. L'assemblée des membres adhérents qui doit avoir lieu à la fin du mois, réunira certainement plus de deux mille membres à en juger par les rapports qui arrivent tous les jours au bureau de l'organisation.

La réunion de samedi soir dernier a été un tel succès à tous les points de vue que les amis de La Casquette ont ainsi que les recruteurs ont demandé de répéter cette soirée, samedi prochain, au même endroit.

Demain soir, il y aura réunion générale des raquetteurs de la Casquette pour mettre la dernière main aux préparations du programme de la prochaine saison.

Le Comité des sports se réunira vendredi soir, à 9 heures.

Plastina vainqueur

New-York, 15. (S.P.A.) — Marin Plastina, de New-York, a défait John Pesek, du Nebraska, dans une hier soir à Madison Square Garden, Plastina a gagné ses deux chutes sur Pesek qui a été déclaré vaincu parce qu'il était trop brulé. Tom O'Rourke, président de la commission, l'a averti qu'il ne pourrait plus lutter dans l'Etat de New-York.

Taylor terrassé par Zbysko

Boise, Idaho, 15. (S.P.A.) — Stanislaus Zbysko, champion poids-lourd pour la lutte, a défait Jack Taylor, du Wyoming, hier soir, en une heure, 31 minutes et seize secondes.

Au National

La sous-commission du bain du National a organisé pour jeudi une soirée de gala aquatique qui sera l'une des plus importantes de l'année. Les amusements commenceront à 8 heures, et les amateurs assisteront à des plongées de toutes sortes et à des événements nautiques fort variés.

Une montre pour Foch

Boston, 15. — Les admirateurs du maréchal Foch lui ont présenté, hier, une magnifique montre Waltham, cloutée de diamants, fruit d'une souscription publique à laquelle ont contribué des enfants, des mères et des veuves de la guerre. La présentation a été faite en français, par le professeur Louis-J. A. Mercier, du Harvard College. L'inscription suivante était attachée à la montre: "Au maréchal Foch, en souvenir de la gratitude de la Nouvelle-Angleterre envers l'homme qui nous a donné la victoire".

M. Joseph Bonnet

Ce soir, à l'église St-Georges, rue Bernard, aura lieu le récital d'orgue de M. Joseph Bonnet.

Les tramways de l'avenue du Parc ainsi que ceux du Boulevard St-Laurent vous y conduisent directement.

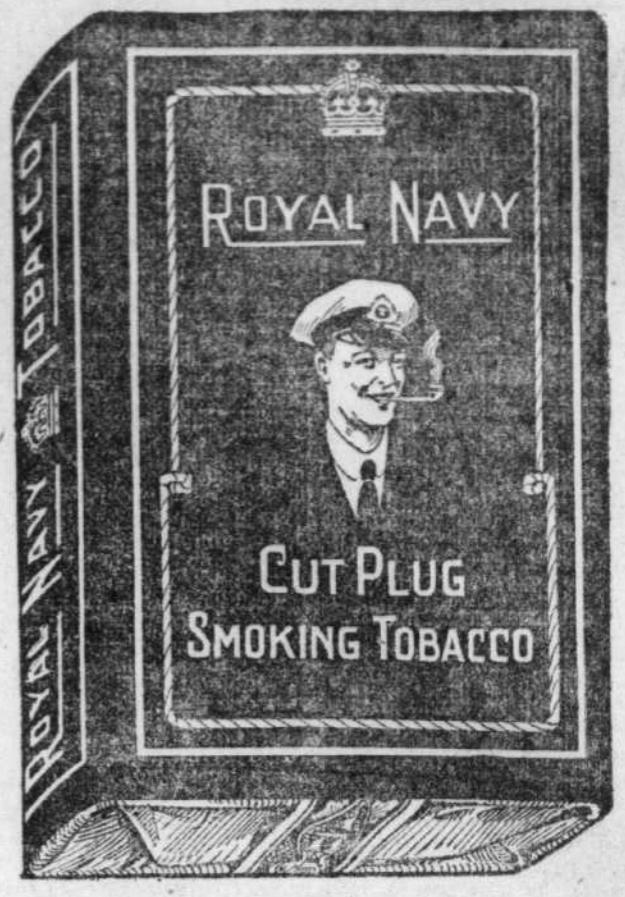
Voici le programme: C'est une histoire prise sur le vif et qui est un véritable chef-d'œuvre. L'histoire en est très simple, c'est une étude du cœur humain ou les sentiments les plus intimes sont mis à nu, le dévouement d'une femme, le sacrifice d'une mère, et la justice suprême comme apothéose.

TABAC HACHÉ (CUT PLUG) 'ROYAL NAVY'

LA MEILLEURE VALEUR POUR

15¢

Tabac de la Virginie de qualité supérieure



COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1921

Table with 2 columns: Service Name, Hours. Includes Lachine, St-Laurent & Cartierville, St-Laurent & L'Église, Pointe-aux-Trembles.

FAITS DIVERS

MORTS ACCIDENTELLES. Un verdict de mort accidentelle a été rendu à Saint-Jean, hier, par le coroner Chevalier dans le cas de Théodore Faillé qui a été tiré accidentellement par son frère, Maurice, au cours d'un partie de chasse dimanche après-midi.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu à Saint-Hyacinthe, hier, par le coroner Viger dans le cas de Omer Girard, 22 ans, de Sainte-Rosalie, qui a été frappé par une locomotive du chemin de fer national samedi après-midi.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu à Saint-Jacques, hier, par le coroner McMahon dans le cas de William Spence, 54 ans, 80, rue Mentana, qui est mort, samedi dernier, à l'hôpital Western, des blessures qu'il s'est infligé au cours d'une chute. Mardi dernier, Spence était à réparer la toiture d'une maison, rue Wilson, lorsqu'il a perdu l'équilibre et est tombé sur le trottoir.

On a transporté à l'hôpital Notre-Dame, vers 2 h. 30, hier après-midi, un nommé Albert Bromley, 47 ans, 257, rue Davidson, qui souffrait de la fracture de la colonne vertébrale. La victime était à son travail lorsqu'il a été frappé dans la dos par le bras d'une grue mécanique, employée pour le transport des matériaux à l'entrepôt frigorifique de la Commission du Havre, au pied de la rue Beaudry. On dit que son état est grave.

Les préparatifs vont leur train pour la représentation, Pété prochain, du grand drame chrétien "La Passion", dans le petit village bavarois d'Oberammergau. Les noms des principaux acteurs et actrices seront annoncés prochainement.

Le récital Descaries

C'est ce soir, à la salle Windsor, que M. Auguste Descaries donnera son récital d'adieu.

Voici le programme qu'interprétera notre compatriote, ce soir, à son récital d'adieu: 1. A. Sonate "Les Adieux, l'absence et le retour", Adagio, Allegro, Andante, Expressivo, Vivacissimamente.

FAITS DIVERS

MORTS ACCIDENTELLES

Un verdict de mort accidentelle a été rendu à Saint-Jean, hier, par le coroner Chevalier dans le cas de Théodore Faillé qui a été tiré accidentellement par son frère, Maurice, au cours d'un partie de chasse dimanche après-midi.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu à Saint-Hyacinthe, hier, par le coroner Viger dans le cas de Omer Girard, 22 ans, de Sainte-Rosalie, qui a été frappé par une locomotive du chemin de fer national samedi après-midi.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu à Saint-Jacques, hier, par le coroner McMahon dans le cas de William Spence, 54 ans, 80, rue Mentana, qui est mort, samedi dernier, à l'hôpital Western, des blessures qu'il s'est infligé au cours d'une chute. Mardi dernier, Spence était à réparer la toiture d'une maison, rue Wilson, lorsqu'il a perdu l'équilibre et est tombé sur le trottoir.

On a transporté à l'hôpital Notre-Dame, vers 2 h. 30, hier après-midi, un nommé Albert Bromley, 47 ans, 257, rue Davidson, qui souffrait de la fracture de la colonne vertébrale. La victime était à son travail lorsqu'il a été frappé dans la dos par le bras d'une grue mécanique, employée pour le transport des matériaux à l'entrepôt frigorifique de la Commission du Havre, au pied de la rue Beaudry. On dit que son état est grave.

Les préparatifs vont leur train pour la représentation, Pété prochain, du grand drame chrétien "La Passion", dans le petit village bavarois d'Oberammergau. Les noms des principaux acteurs et actrices seront annoncés prochainement.

Le récital Descaries. C'est ce soir, à la salle Windsor, que M. Auguste Descaries donnera son récital d'adieu.

Voici le programme qu'interprétera notre compatriote, ce soir, à son récital d'adieu: 1. A. Sonate "Les Adieux, l'absence et le retour", Adagio, Allegro, Andante, Expressivo, Vivacissimamente.

Le récital Descaries. C'est ce soir, à la salle Windsor, que M. Auguste Descaries donnera son récital d'adieu.

Voici le programme qu'interprétera notre compatriote, ce soir, à son récital d'adieu: 1. A. Sonate "Les Adieux, l'absence et le retour", Adagio, Allegro, Andante, Expressivo, Vivacissimamente.

Le récital Descaries. C'est ce soir, à la salle Windsor, que M. Auguste Descaries donnera son récital d'adieu.

Voici le programme qu'interprétera notre compatriote, ce soir, à son récital d'adieu: 1. A. Sonate "Les Adieux, l'absence et le retour", Adagio, Allegro, Andante, Expressivo, Vivacissimamente.

Le récital Descaries. C'est ce soir, à la salle Windsor, que M. Auguste Descaries donnera son récital d'adieu.

Voici le programme qu'interprétera notre compatriote, ce soir, à son récital d'adieu: 1. A. Sonate "Les Adieux, l'absence et le retour", Adagio, Allegro, Andante, Expressivo, Vivacissimamente.

Le récital Descaries. C'est ce soir, à la salle Windsor, que M. Auguste Descaries donnera son récital d'adieu.

Voici le programme qu'interprétera notre compatriote, ce soir, à son récital d'adieu: 1. A. Sonate "Les Adieux, l'absence et le retour", Adagio, Allegro, Andante, Expressivo, Vivacissimamente.

Le récital Descaries. C'est ce soir, à la salle Windsor, que M. Auguste Descaries donnera son récital d'adieu.

Voici le programme qu'interprétera notre compatriote, ce soir, à son récital d'adieu: 1. A. Sonate "Les Adieux, l'absence et le retour", Adagio, Allegro, Andante, Expressivo, Vivacissimamente.

Le récital Descaries. C'est ce soir, à la salle Windsor, que M. Auguste Descaries donnera son récital d'adieu.

Voici le programme qu'interprétera notre compatriote, ce soir, à son récital d'adieu: 1. A. Sonate "Les Adieux, l'absence et le retour", Adagio, Allegro, Andante, Expressivo, Vivacissimamente.

Le récital Descaries. C'est ce soir, à la salle Windsor, que M. Auguste Descaries donnera son récital d'adieu.

Voici le programme qu'interprétera notre compatriote, ce soir, à son récital d'adieu: 1. A. Sonate "Les Adieux, l'absence et le retour", Adagio, Allegro, Andante, Expressivo, Vivacissimamente.

L'Expansion de la Canada Steamship Lines va de pair avec les développements de transport dans tout le pays.

Régulière croissance de la plus grande compagnie de transport par eau du Canada d'une entreprise fluviale à devenir une ligne ayant accès aux grands lacs canadiens et britanniques, et aux marchés européens — Le capital de la compagnie doit se développer en proportion de ses nouveaux services.

Il n'y a que quelques années qu'on a célébré le centenaire de la navigation à vapeur sur le Saint-Laurent. Une longue série de merveilleux progrès illustrent les annales économiques et industrielles du Dominion, depuis que, pour la première fois, un navire à vapeur a sillonné les eaux de notre fleuve.

Ceux qui connaissent l'histoire de la navigation au Canada ont toujours présents à l'esprit les divers développements du transport par voie d'eau, tant pour les voyageurs que pour le fret. Et, comme corollaire, le développement industriel des territoires riverains est manifeste et constant.

Il est nécessaire que les moyens de transport marchent de pair avec l'expansion commerciale du pays. L'incalculable valeur de notre principale voie d'eau, telle qu'elle est aujourd'hui, — et sans laquelle l'histoire industrielle du Canada aurait une singulière pâleur, — indique ce que signifiera la possession du Saint-Laurent et des Grands Lacs dans quelques décades.

Progressant avec le Dominion. En même temps, nos facilités de transport doivent s'accroître largement pour se maintenir à la hauteur de nos besoins. Il n'y a, pour ainsi dire, que quelques années que nos transports par eau étaient effectués par la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario et par quelques propriétaires, de bases qui transportaient les céréales dans de petites cales. Puis, on a vu la Canada Steamship Lines faire l'acquisition des principaux moyens de transport sur le fleuve et les lacs, et devenir par suite transatlantique.

Cette compagnie ne peut pas s'arrêter dans son expansion plus que le courant du Saint-Laurent ne peut cesser de couler vers les eaux de l'Océan Atlantique. Il est permis de voir dans l'offre d'obligations que la Compagnie fait actuellement au public acheteur d'un des signes qui ne sont que de simples incidents de la marche progressive des événements, dans leurs relations avec l'ensemble du Dominion.

On ne peut pas regarder cela comme un accident purement local. C'est une des plus importantes épreuves capables de démontrer

que nous sommes à même de poursuivre la tâche que nous réservons l'avenir. Plus l'arrosage de la puissance productive de notre pays s'élargira, plus son jet d'eau étendra ses courbes et rendra possible l'inondation des marchés d'au delà des mers.

Des moyens de transport appropriés. La Canada Steamship est l'un des principaux éléments qui donnera au jet d'eau la force nécessaire à l'accomplissement de sa fonction. Et, s'il en est ainsi, elle doit, pour accomplir sa tâche d'une façon adéquate, en demander de temps en temps les moyens à l'emprunt public. On peut difficilement mettre en doute la valeur d'un titre de cet ordre. Les services que rend la Compagnie sont tellement indispensables à la nation qu'ils doivent être maintenus dans un état sans égal de productivité (efficacité), et ces valeurs mobilières devraient être classées au même rang que les obligations de chemins de fer de premier ordre.

Il est inconcevable que les recettes requises au service des intérêts puissent exécuter un mouvement décroissant, ou même rester à leur niveau actuel. Au cours des cinq dernières années, les recettes brutes ont monté d'un peu plus de douze millions à plus de vingt millions par année, les recettes nettes de la même période s'élevaient à moyenne à \$4,120,797, — à certains moments baissant légèrement au-dessous de quatre millions et parfois s'élevant un peu au-dessus. Suivant leur estimation officielle, les propriétés qui servent à la production de ces recettes sont évaluées à \$41,870,848. Le fait que les intérêts annuels des obligations actuellement existantes se chiffrent par \$695,843,86 démontre clairement que les recettes nettes moyennes des cinq dernières années suffisent à payer plus de six fois le montant des intérêts exigibles.

Etant donnée la constante croissance du commerce du Dominion et de la production des provinces de l'Ouest, le développement des facilités d'expédition des ports de lacs et du Saint-Laurent — où la Canada Steamship aura une si large part — va constituer l'un des faits les plus intéressants de notre expansion économique.

Met Rapidement en fuite le Catarrhe

En sept jours et même moins! Ainsi faites-en l'essai chez vous. Ceux qui souffrent du catarrhe peuvent être certains qu'il existe pour eux un moyen sûr de s'en débarrasser. Un nouveau composé existe dont les résultats dépassent les espérances. C'est quelque chose de tout à fait simple et d'application facile. Il vous débarrasse, en 7 jours, de tout catarrhe dans la tête, le nez ou la gorge, en sept jours et même moins.



Un nouveau composé existe dont les résultats dépassent les espérances. C'est quelque chose de tout à fait simple et d'application facile. Il vous débarrasse, en 7 jours, de tout catarrhe dans la tête, le nez ou la gorge, en sept jours et même moins.

Un nouveau composé existe dont les résultats dépassent les espérances. C'est quelque chose de tout à fait simple et d'application facile. Il vous débarrasse, en 7 jours, de tout catarrhe dans la tête, le nez ou la gorge, en sept jours et même moins.

Théâtre St-Denis

Le film qui appelle les sentiments du coeur

"LA VICTIME"

présenté par LA PAROISSE ST-JACQUES

Voilà jusqu'où peut aller le sacrifice d'une mère? Voyez la souffrance intime d'une femme? La Victime n'est pas un drame religieux, c'est une histoire prise sur le vif? Des émotions? des pleurs? mais la satisfaction du devoir accompli et la justice divine comme récompense suprême?

Conseil Lafontaine Chevaliers de Colombe

Assemblée Générale Spéciale, mercredi soir le 16 courant, à 8 heures, au très précieuses, dans les Salles du Conseil, pour affaire urgente et importante. Tous les membres devront se faire un devoir d'être présents en très grand nombre.

Le SEGRETAIRE.

Debussy; (c) Ministres, Claude Debussy; (d) Impromptu (No 2 de Fauré); Gabriel Fauré; D. Prélude Choral et Fugue, César Franck.

LE DESARMEMENT

La réponse de l'Angleterre

La Grande-Bretagne accepterait le projet soumis, samedi, par M. Hughes, mais elle desire apporter des modifications — Certaines restrictions — La question des sous-marins.

Washington, 15. (S.P.A.) — L'Angleterre accepte en principe les propositions de limitation des armements navals telles que suggérées, par les Etats-Unis, mais elle va demander la modification de plusieurs détails importants.

L'acceptation britannique sera énoncée à la réunion plénière d'aujourd'hui, par Arthur J. Balfour, chef de la mission. L'acceptation du Japon, pronostiquée par les déclarations du haron amiral Kato, sera peut-être retardée, vu que la mission japonaise est obligée de conférer avec Tokio.

M. Balfour ne fera peut-être pas connaître les détails de ce que la Grande-Bretagne desire faire, mais on dit qu'ils sont à peu près comme suit:

Au lieu d'une trêve de dix ans, la Grande-Bretagne veut que le programme de remplacement se répartisse sur une période élastique. La Grande-Bretagne aimerait à voir le sous-marin banni de la guerre navale; à défaut de cela elle voudrait limiter le tonnage et l'armement des sous-marins.

Elle croit que les flottes de sous-marins accordées par les Etats-Unis sont trop considérables; elle n'a jamais eu une aussi grande flotte de sous-marins que les propositions lui en accordent.

Les Etats-Unis auraient un avantage sur la Grande-Bretagne en fait de transports d'aéroplanes. La Grande-Bretagne est déjà pourvue de ces transports, tandis que les Etats-Unis n'en ont pas. Les derniers, s'ils pouvaient être neufs, seraient d'un modèle plus moderne et mieux équipés, tandis que les transports anglais seraient défectueux.

La Grande-Bretagne veut que le programme de remplacement se répartisse sur une période de plusieurs années. Le programme pourrait être exécuté avec très peu de canonniers qui produiraient un navire de temps en temps. Les experts navals proposeraient par exemple qu'un chantier suffisant pour construire un navire, soit laissé à chaque nation, afin de voir au programme de remplacement pendant une certaine période, afin de pouvoir se dispenser des immenses propriétés, des personnels techniques et des organisateurs qu'il faut tenir sur pied, avec le programme de dix ans.

Il est évident que la Grande-Bretagne a trop de cuirasses d'escadre pour l'Europe et la mise au rancard de ces bateaux qui ne répondent pas aux besoins des flottes britanniques est entièrement en sa faveur, ainsi qu'une grande mesure d'économie.

AU NOM DE L'EMPIRE Washington, 15. (S.P.A.) — Lorsque A. J. Balfour, chef de la délégation britannique parlera à la deuxième séance de la conférence sur la limitation des armements, à midi, en réponse aux propositions faites à la séance d'ouverture par le secrétaire d'Etat américain, il parlera pour l'Empire britannique. Depuis samedi, M. Balfour a eu plusieurs conférences avec sir Robert Borden, délégué du Canada à la conférence, ainsi qu'avec les représentants de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Il est entendu qu'il leur a fait connaître l'attitude de la Grande-Bretagne touchant les propositions des Etats-Unis et que cette attitude est conforme aux vues de sir Robert et des autres délégués des Dominions.

Bien que M. Hughes, dans sa déclaration de samedi, ait fait allusion spécifiquement à la Grande-Bretagne au sujet de la réduction de la force navale, on déclare que les limites étaient destinées à s'appliquer à toute la force navale de l'Empire. On croit que ceci sera déclaré avec plus de précision dans la rédaction finale de l'accord.

On fait remarquer que si la Grande-Bretagne était seule spécifiée dans un accord, le Canada dont l'empire de marine est sous le contrôle du gouvernement du Dominion, pourrait graduellement se former une forte unité qui sans doute en cas de guerre servirait à prêter main-forte à la marine anglaise.

rérence en comité plénière. Bien qu'aucun délégué n'ait voulu faire de prédiction avant l'assemblée des nouveaux comités, on présumait partout, hier soir, que les réunions seraient tenues à huis clos, et que le public n'aurait que de faibles aperçus des procédures et seulement lorsque les délégués auraient une importante décision à rapporter à la conférence plénière.

Le plan du comité a été adopté pour la raison qu'il constitue la méthode la plus directe pour attaquer les problèmes, et qu'il donnera une liberté d'expression plus grande et qu'il supprimera beaucoup de procédures qui seraient inutiles si les sessions étaient tenues en public. Il sera aussi plus facile de changer un programme par un changement de personnel des différentes délégations.

Il se peut que la réunion d'aujourd'hui soit la dernière des réunions publiques de la conférence avant la proclamation des décisions. Les délégués les plus optimistes ne s'attendent pas à ce que les comités puissent faire rapport avant de longs débats.

M. Hughes, en qualité de président du comité et de la conférence, a soumis cette proposition à la conférence. M. J. Butler Wright a été nommé secrétaire du comité du programme et de la procédure au sujet de la limitation des armements. Il a été convenu que les délégués auraient la chance de parler, s'ils le désirent, à la réunion de la conférence, aujourd'hui, touchant les propositions de la délégation des Etats-Unis au sujet de la limitation des armements.

LA-POLITIQUE LES NOUVELLES CANDIDATURES

M. EDUARD-CHARLES SAINT-PERE EST CHOISI COMME CANDIDAT LIBERAL DANS HOCHELAGA. — M. EMILE BERNIER DANS MAISONNEUVE. — DANS LAURIER-OUTREMONT.

La seconde convention libérale du district d'Hochelaga a eu lieu, hier soir, à l'école Baril, au no 236, rue Stanley. Le Dr Lesage avait été choisi à la première convention, mais pour différentes raisons, il a préféré se retirer. Une seconde convention a donc été organisée et elle s'est réunie, hier soir.

M. E.-C. Saint-Père, journaliste et sportif bien connu a été choisi au premier tour de scrutin. Les délibérations ont été fort longues. Il a fallu appeler un à un tous les candidats et il y en avait 265, dont cent pour Hochelaga, 24 pour Parc Fontaine, 58 votes pour Duvernay, et 83 pour Delorimier.

Les délégués une fois triés, les candidats aspirants ont été nommés, MM. Charles Quéry, Alfred Cloutier, Victor Goutier, le Dr J.-P. Martin, Salluste Lavery, Georges Mayrand et M. E.-C. Saint-Père ont été proposés. Sur le nombre, le Dr J.-P. Martin, M. Salluste Lavery et M. Georges Mayrand ont décliné et le choix s'est fait entre les candidats restés sur les rangs. Pendant que les délégués délibéraient dans une salle, les électeurs attendaient le résultat dans une pièce voisine. Les délégués avaient toute liberté d'aller parler aux électeurs pendant la convention ce qui a eu pour résultat de faire régner le plus vif entrain dans l'assemblée. Pendant la convention, MM. P.-E. Wilson, Louis Bouthillier, Léonce Plante et Charles Quéry ont harangué tour à tour les électeurs et leur ont montré le gouvernement sous de très noires couleurs.

La convention a été présidée par le sénateur J.-B. Casgrain accompagné comme toujours de M. Séverin Lévesque, organisateur en chef du parti libéral. Le vote a donné 132 voix à M. E.-C. Saint-Père, c'est-à-dire la majorité absolue. M. Victor Lévesque a obtenu 94 votes, M. Alfred Cloutier, 19 et Charles Quéry, 16.

Aussitôt après la convention, M. Saint-Père a remercié les délégués de leur sympathie, puis il s'est adressé aux électeurs qui attendaient dans une autre salle. MM. Albert Allard, président de l'Association de la jeunesse libérale de Maisonneuve, et Josephus Durocher ont prononcé une allocution à la suite de M. Saint-Père et promis à celui-ci, le ferme appui de tous les libéraux.

Le sir Lomer Gouin, candidat libéral.

LE DR J.-O. CARTIER On annonce que le docteur J.-O. Cartier a décidé de faire la lutte dans la division Georges-Etienne Cartier comme candidat libéral contre M. S.-W. Jacobs, député sortant et de nouveau candidat libéral, ayant été choisi comme tel à la récente convention libérale. Le candidat conservateur dans cette même division est M. H.-A. Cholette, notaire. On s'attend à voir surgir encore de nouvelles candidatures.

LA REVISION DES LISTES La révision des nouvelles listes électorales est commencée, ce matin, et se poursuivra jusqu'à lundi, 21 novembre courant inclusivement. Les heures de bureau seront de 10 heures 30 à 12 heures 30 le matin, et de 2 heures 30 à 5 heures l'après-midi.

Le but de cette révision est de rayer des nouvelles listes électorales les noms de ceux qui n'ont point droit de vote et de fournir aux retardataires l'opportunité de se faire inscrire, s'il y a lieu.

Dimanche prochain sera jour de chômage pour les vérificateurs.

M. KING A EDMONTON Edmonton, 15. (S.P.C.) — M. Mackenzie King a parlé, hier, à Edmonton. M. Frank Oliver candidat pour West Edmonton accompagné M. King. Il a déclaré que le retour du régime libéral amènerait la prospérité du pays et que les principes libéraux appliqués par M. King amèneraient les plus beaux résultats. Le chef libéral a accusé M. Meighen de remplir le Sénat de ses créatures, et d'être autocrate. Il a dit-il, acheté vingt mille milles de chemin de fer sans même consulter le peuple sur cette opération capitale.

M. King a déclaré que le présent système d'administration était la cause des déficits des chemins de fer. La faculté qu'ont les directeurs d'administrer les chemins de fer sans qu'ils soient obligés de rendre compte de leur administration au parlement est une cause nécessaire d'abus.

M. DRAYTON DANS YORK-OUEST Toronto, 15. (S.P.C.) — Sir Henry Drayton, ministre des finances, sera candidat conservateur de York-ouest, M. A.-J. Anderson l'élu de la récente convention conservatrice dans cette division électorale, ayant dû se retirer de la lutte. Bien qu'il ait été rejeté par cette convention, M. C.-L. Wallace entrera dans l'arène comme conservateur indépendant.

Le premier ministre M. Arthur Meighen, informé de la zizanie régnant dans les rangs du parti conservateur de cette division, a envoyé un télégramme dans lequel il avait les deux candidats à en venir à une entente à l'amiable. Une nouvelle convention conservatrice sera tenue à Weston, samedi prochain. De fortes pressions sont faites auprès de MM. Anderson et Wallace, afin qu'ils proposent eux-mêmes la mise en nomination du ministre des finances, sir Henry Drayton.

LETRE DE M. CRERAR Dumville, Ont., 15. (S.P.C.) — Répondant, hier, à une récente lettre que lui avait adressée M. E.-A. Partridge, de Sintaui, Saskatchewan, M. T.-A. Crerar, chef du parti progressiste a écrit que pour la solution permanente du marché des grains, il est en faveur d'un effort coopératif de la part des fermiers eux-mêmes et de toute mesure raisonnable que le gouvernement adopterait en vue d'y contribuer avec succès. Une réduction substantielle dans les taxes de fret du grain, suivant lui, devrait être accordée sans délai.

L'ELOGE DE M. MEIGHEN Sherbrooke, 15. — Afin de donner, si possible, le coup de mort définitif à cette légende qui veut que le premier ministre, M. Arthur Meighen, fut de tout temps le pire ennemi des Canadiens français, M. E.-J. Bissonail, avocat, de Montréal, parlant, hier soir, à Magog, devant un auditoire assez considérable, a fait une longue énumération des qualités tant privées que publiques du chef actuel du gouvernement. Il a rappelé, incidemment, qu'en 1896, M. Arthur Meighen, alors simple avocat, à Portage la Prairie, prit la défense des écoles du Manitoba, supportant en cela Bernier, Dubuc, etc., lesquels parlaient dur et ferme pour des principes chers aux Canadiens français catholiques.

M. Porter-L. Baldwin, mis en nomination d'après-midi, comme candidat du gouvernement, pour le comté d'Ayer's Cliff, a également pris la parole à cette assemblée, ainsi que M. C.-G. Ballantyne, ministre de la marine.

CANDIDAT CRAINTIF Magog, 15. — On croit de plus en plus que M. Georges Archambault, avocat de Montréal, et candidat conservateur dans le comté de Brôme se retirera de la présente lutte. Celui-ci appréhenderait, en effet, de n'avoir pas tout l'appui auquel il est en droit de s'attendre de la part de certains groupes.

Comme nouveau candidat probable on mentionne les noms de MM. P.-C. Taber, de East Farnham, et Boulay, de Eastman.

DANS DRUMMOND-ARTHABASKA Saint-Eugène-de-Gantham, 15 (D.N.C.) — Une assemblée libérale a été tenue en notre paroisse, dimanche dernier, par M. Armand Boisseau, député de Saint-Hyacinthe, à la législature, le président de cette assemblée était M. Joseph Roudeau, maire de la paroisse. Le discours de M. Armand Boisseau en faveur de M. N.-K. Laflamme a duré une heure et demie il a parlé de la loi de conscription qu'il dit injuste, et affirme que le jour où une délégation se rendra auprès du gouvernement à Ottawa, pour demander l'exemption des fils de cultivateurs, l'entrée à l'édifice parlementaire leur a été refusée par MM. Borden, Meighen et Crerar, alors ministre du cabinet unioniste; on nous a répondu, dit-il, pas plus d'exemption pour la classe agricole que pour les autres classes de la société. L'orateur est passé ensuite à la nationalisation des chemins de fer, il a parlé du Canadien Nord et du Grand-Tronc ainsi que des déficits des chemins de fer nationaux et a terminé en parlant de la dette publique qui s'accroît de jour en jour, bien que la guerre soit terminée depuis longtemps; il a dit aussi quelques mots du candidat agraire, M. Wilfrid Blanchard qu'il reconnaît pour un honnête homme, mais il n'admet pas l'utilité d'un parti de plein air vu que l'on s'attendait à une forte assistance mais comme le froid était grand, il n'y a que près de deux cents personnes qui ont pris part à l'assemblée tandis que celle des fermiers, tenue par M. De Courval, il y avait près de mille spectateurs.

DANS BERTHIER Berthier, 15 (D.N.C.) — M. J.-A. Barrette, candidat indépendant dans Berthier, a tenu, dimanche dernier après la grand-messe, une assemblée à Saint-Gabriel de Brandon. Il a exposé à ses électeurs quelle fut son attitude de 1911 à 1917, à la Chambre des communes, et a rappelé qu'il n'avait pas craint de se séparer du gouvernement sur chaque mesure contraire, suivant lui, aux intérêts du pays.

L'orateur a tenu à expliquer de nouveau pourquoi il s'était opposé à la conscription en proposant son sous-amendement, après quoi il lut l'engagement signé en 1917 par M. le docteur Gervais, député sortant et de nouveau candidat libéral, de demander le rappel de la loi de conscription. Il a promis à ses électeurs, s'il est élu, de suivre à l'avenir la ligne de conduite suivie dans le passé.

M. Barrette a parlé, dimanche, après les vêpres, à Saint-Damien, et le soir, à Saint-Charles de Montville.

LES BUREAUX DE REVISION Voici la liste des bureaux de revision pour le district de Montréal:

LAURIER-OUTREMONT Dans Laurier-Outremont, au numéro 615, avenue Maplewood, le 15, 16, 17, 18, 19 et 21 du mois courant, à 11 heures de l'avant-midi, et à 3 heures de l'après-midi ainsi qu'à 8 heures du soir, les 16, 18 et 21 courant.

SAINT-JACQUES Dans le district électoral Saint-Jacques, les 15, 16, 17, 18, 19 et 21 du mois de novembre, aux heures suivantes: à 10 heures 30 de l'avant-midi et à 2 heures 30 de l'après-midi et les 18 et 21 à 8 heures du soir.

M. L. A. Lavalée, c.r., est le reviseur.

SAINT-DENIS M. Jos. Casgrain, 552, Sherbrooke-est, Tél. Est 1401, Au No 2008 rue Saint-Denis, de 9 a.m. à 5.30 p.m. Tous les soirs à 552, Sherbrooke-est, de 7 h. à 9 h.

SAINT-LAURENT-ST-GEORGES M. S. Carmichael, avocat, 180, St-Jacques; Main 2420. Au No 30 rue Dupuis, à 10h30 a.m. et à 2.30 p.m. Un seul soir, vendredi, le 18 courant, à 7 heures.

SAINT-HENRI-WESTMOUNT M. Ed. Brossard, avocat, 35 rue St-Jacques; Main 8494. Au Victoria Hall, 4600 rue Sherbrooke ouest, à 9 a.m.; le midi, à 1882 rue Notre-Dame ouest, ainsi qu'à 5 p.m. à 8 p.m., au Victoria Hall.

GEORGES-ETIENNE-CARTIER M. G.-E. Bruchési, avocat, 30 rue Saint-Jacques; Main 683. Au No 572 rue Saint-Denis, à 10 a.m. et à 3 p.m., et les soirs, le 16 et le 21, à 8 heures.

SAINTE-ANNE M. Louis Curran, avocat, 388 rue Jeanne-Mance, Plat. 3216. Au No 208 rue Saint-Jacques à 10 a.m. et à 2 p.m. Vendredi soir à 8 heures.

HOCHELAGA M. J.-R. Paquin, N.P., 1102 rue Delorimier, St-Ls 529. Au No 1102 rue Delorimier, tous les jours de 10 a.m. à 12 a.m.; de 2 p.m. à 5 p.m.; de 7 h. p.m. à 9 h. p.m.

MAISONNEUVE M. Ls-Edmond Bernard, avocat, 83 rue Craig-Ouest, Main 1419. Au Marché de Maisonneuve à 11 a.m. et à 3 h. p.m., tous les jours; vendredi, samedi et lundi soir à 8 p.m.

JACQUES-CARTIER J.-E. Lafontaine, 43 Place d'Armes, Main 2476, à 10 a.m. et à 2 p.m.

La manufacture de seaux Les Trois-Rivières, 15. (D.N.C.) — Le conseil s'est enfin débarrassé de la manufacture de seaux et boîtes en la louant à M. Edmond Bourassa, de cette ville, qui s'y propose d'y fabriquer aussi des seaux et boîtes, avec promesse de vente à ce dernier.

Est-ce le portrait des chefs politiques que vous voulez, ou si vous voulez connaître leur vraie pensée, leur passé, ce qui les guide pendant cette campagne-ci? Pour les portraits, les images, les photographies des chefs, cherchez ailleurs. Pour l'information sur ce que les chefs sont, ce qu'ils valent, ce qu'ils disent, ce qu'il en faut penser, abonnez-vous au Devoir. Deux mois, \$1.

TELEPHONE EST 8000 UNE VENTE II PORTANTE DE LAINES ET LAINAGES SOUS-VÊTEMENTS POUR HOMMES SOUS-VÊTEMENTS pure laine, marque Stanfield à étiquette rouge, pour hommes; tricot à grosses côtes; grandeurs pour canisoles: 34 à 44; grandeurs pour caleçons: 32 à 42. Prix spécial, le morceau 2.25 SOUS-VÊTEMENTS genre combinaison marque Stanfield, pour hommes; tricot par côtes élastiques d'une moyenne épaisseur. Grandeurs: 34 à 44. La combinaison idéale pour ceux qui n'aiment pas les sous-vêtements trop épais. Prix 3.50 SOUS-VÊTEMENTS, genre COMBINAISON en laine et soie, marque Stanfield, pour hommes. Moyenne épaisseur. Grandeurs: 34 à 42. Régulier 10.00. Spécial, mercredi, 8.50 —Au rez-de-chaussée.

CHANDAILS POUR DAMES CHANDAILS genre manteau, en tricot, épais à côtes fines pour dames; collet châle ou texedo en tricot uni ou en laine finie brossée; nuances: rose, nil, sable et vert. Rég. 6.98 pour 5.95 CHANDAILS attachant dans le dos, pour dames. Tricot à côtes fines; collet en laine blanche brossée et poignets. Couleurs: vert irlandais, rose, sable et nil. Rég. 3.98, 2.98 pour JUPONS POUR DAMES JUPONS en tricot de laine de fantaisie à côtes fines, pour dames; haut ajusté en tricot uni. Couleurs: bleu marin cardinal et noir. Rég. 5.98 pour 3.98 CHALES POUR DAMES CHALES en laine blanche, tricot nid d'abeilles, pour dames. Bordure de fantaisie et frange. Rég. 5.98, pour 4.98 —Au premier.

BERETS TUQUES BERETS en pure laine de couleurs unies ou de fantaisie, pour dames et fillettes; tour de tête en tricot de laine élastique. Valeurs jusqu'à 2.50, pour .69 TUQUES en laine fine brossée ou en tricot nid d'abeilles, pour fillettes et garçons; toutes nuances, unies ou de fantaisie. Valeurs de 1.00 et 1.25 cheune, pour .39 —Au rez-de-chaussée.

AUBAINES TRES SPECIAL PALETOTS Pour Garçons PALETOT D'HIVER pour garçons de 3 à 7 ans; modèle Ulster en tweed diagonal brun tout laine; collet convertible et ceinture. Un paletot très chaud. Valeur de 7.50, pour 5.95 —Au premier. Camisoles en coton ouaté épais, pour fillettes. Encolure haute, devant à boutons, manches longues. Grandeur: 28 seulement. Rég. .98 pour .49 —Au premier. Kimonos courts à jolis dessins fleuris, pour dames; modèle ample ou plissé dans le dos; encolure V; manches 3/4 finies avec nervures; ceinture. Bon choix de nuances. Buste: 38 à 42. Rég. 1.00 1.49 pour .75 —Au premier. 45 robes de soie tafetas, messaline et serge, pour dames. Différents modèles, en noir et bleu marin. 7.98 Valeurs jusqu'à \$17. —Au premier

Payez vos Achats avec le Revenu de 8% garanti sur nos actions privilégiées. Dans un délai de 2 à 15 ans votre capital vous sera remboursé, augmenté de dix pour cent. Dix actions de \$100.00 vous assurent un revenu de \$80.00 par année. Renseignements fournis à notre bureau d'information ou au CREDIT NATIONAL LIMITEE, 145 rue St-Jacques, Chambre 715. Téléphone: Main 5165. 5.95 —Au deuxième. Lampe Portatives Beau lot de LAMPES PORTATIVES de différents modèles: base en métal et abat-jour en soie ou en métal, ou base en acajou et abat-jour en soie ou en métal et abat-jour en métal avec panneaux en verre. Si vous avez quelques endents à faire, moyennant un léger acompte, nous nous ferons un plaisir de vous les réserver jusqu'au jour de l'an. Un seul prix! 5.95 —Au deuxième. Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE 447-449 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-André et Saint-Christophe. T.-N. Dupuis, Président. Eng. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.